

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



WWW.RAGUSA.SWISS

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

L'auditorium du CIP, une salle unique dans la région

Un toit équipé des dernières technologies accueille désormais séminaires, spectacles, conférences ou autres cocktails.

Le Centre interrégional de perfectionnement a inauguré officiellement mardi soir son auditorium complètement rénové. Se sont exprimés à cette occasion, devant un parterre d'invités, Didier Juillerat, directeur, Edmondo Bühler, responsables des ressources et finances, et Roger Neuenschwander, qui dirige le département hôtel-restaurant-séminaire. Tous ont souligné la modernité parfaite et la grande simplicité d'utilisation des nouveaux équipements, en remerciant le canton d'avoir choisi une solution plus onéreuse que demandée.

Confiance perdue...

«Voici trois ans environ que nous avons lancé la réflexion quant à la nécessaire réfection de cette salle, précisait mardi Didier Juillerat. Les installations techniques ne répondaient plus aux attentes, qui étaient victimes de pannes récurrentes.» Au point qu'à chaque utilisation se présentait la crainte que le système lâche avant le terme... A son propriétaire, le canton de Berne bien entendu, l'institution demande à pouvoir jouer des mêmes fonctionnalités, en soulignant son vœu d'une utilisation simplifiée. «Nous imaginions une simple rénovation. Or s'il nous a fait attendre près de trois ans, le canton nous a servi magnifiquement, optant pour une solution remarquablement pointue et répondant à tous nos souhaits.»

Quelle rapidité!

Et le directeur de souligner que pour respecter le besoin de fonctionnement ininterrompu de l'institution, les travaux concrets, pourtant importants, ont été



Une nouvelle salle dont les installations techniques de pointe sont très simples d'utilisation

menés en un temps record, à savoir les trois semaines estivales de «relâche».

Un spécialiste a mis au point les nouvelles installations, Eberhard Scènes à Cortaillod, dont le patron présentait mardi le volet technique. En soulignant que l'équipement a été réalisé sur mesure, il en mentionnait la complexité: «Il s'est agi de connecter entre eux des locaux très divers, son et image inclus, tout en respectant des critères de discrétion et de coûts raisonnables.»

Le résultat: un réseau informatique à grande capacité, auquel on peut se brancher de tout le bâtiment, grâce à pas moins de trente entrées (installées sur 289 câbles!). Ces dernières permettent aussi bien d'absorber des données que d'en injecter.

Evolutif

Le spécialiste insistait sur la simplicité d'utilisation, qui se double d'un caractère évolutif rare dans ce genre d'installations. Non sans souligner que les projecteurs laser produisent nettement moins de chaleur et de bruit, tout en assurant une fiabilité considérable. Comme pour l'éclairage, le choix a été opéré des outils les plus modernes, garants de qualité et de durabilité.

Tous les intervenants s'en réjouissaient, le confort technique a été nettement amélioré pour tous genres de spectacles et d'interventions, aussi bien pour les artistes/conféren-

ciers que pour les spectateurs. L'autonomisation est telle que lorsque deux personnes parlent simultanément, les micros se réglent d'eux-mêmes, aussi bien pour le live que pour l'enregistrement.

Une architecture mise en valeur

A relever que les trois cabines de traduction simultanée ont été maintenues, qui peuvent abriter deux interprètes chacune; une offre rare dans la région, dont la qualité d'utilisation a été sensiblement améliorée, avec une arrivée du son filtrée au mieux.

Roger Neuenschwander, responsable de département,

s'attachait pour sa part au volet esthétique, en soulignant que l'architecture particulière de la salle, propre d'ailleurs à l'ensemble du complexe, est désormais mise en valeur, forme en étoile et élégance des piliers en tête.

Nouveau chef

L'occasion était belle pour l'institution de présenter publiquement Raffaele Vitale, un chef qui vient d'être engagé. Et de rappeler dans la foulée que le CIP abrite pas moins de 15 salles de séminaires, 40 chambres et un vaste département hôtelier, avec self-service, restaurant et service de banquet. | de

Techniquement, en bref...

Un écran tactile préconfiguré pour le réglage de l'installation audio-vidéo est à disposition du client. Son utilisation est simplifiée au maximum et ne nécessite aucune connaissance préalable.

Un écran central et deux écrans latéraux permettent la projection de contenus simultanés grâce à des projecteurs vidéo laser-DLP puissants. Davantage de luminosité, des contrastes de couleurs plus précis et une fiabilité nettement augmentée sont les bénéfices pour les utilisateurs. Cette configuration permet également une projection en plusieurs langues ou des présentations alternées, augmentant la dynamique.

L'éclairage, intégralement en Led, dessert différents espaces: la scène avec des projecteurs en couleurs et/ou blancs, le centre de la salle avec un éclairage blanc à densité réglable, tout le tour de l'auditorium garni d'un éclairage d'ambiance en couleurs, sans oublier l'éclairage indépendant de l'orateur pour des photos plus naturelles. Une fois l'ambiance définie et personnalisée par le client, la configuration peut être mémorisée et réutilisée ultérieurement.

Le pupitre d'orateur est équipé d'un mini-microphone, de lampes de lecture et de commandes intégrées permettant de régler les médias connectés et les volumes du micro et du son de la salle. | cip

SOMMAIRE

SASD fête 20 ans	3
Le témoignage de Suzanne Saponati	
Des dizaines de mains célébrées	3
La Fête de lutte remercie ses bénévoles	
Corgémont prend part au classement	5
La commune se mesurera aux autres	
101 bougies pour la doyenne	5
Corgémont félicite Gertrude Schär	
La fromagerie rouvre ses portes!	5
Un atout retrouvé à Cortébert	
Les jeunes à la ferme	5
Skatepark, trampoline... tout pour les ados!	
Maîtrise fédérale à 33 ans	7
Jérôme Previtali, un patron de haut niveau	
Jeux de mots, jeux d'impro!	12
Catch-Impro au CCL	
Ils ont ramassé 800 litres de déchets	13
Les élèves de Saint-Imier ont travaillé dur	
Du bonheur plein les yeux	13
Des aînés plus que gâtés à La Ferrière	
Coup de projecteur sur l'orgue	13
Un siècle d'histoire remémoré	
Crêt-Georges Ouest redynamisé	15
Tramelan revoit l'offre du secteur	
Vide-grenier à Mont-Tramelan	15
Grillades, boissons et bonnes affaires	
La splendide abbatiale se dévoile	16
Jura bernois tourisme poursuit sa saison	
Colin, champion cantonal!	17
Un regard précis pour des tirs gagnants	
Prêts pour le championnat...	17
...enfin, presque! Le HCSI est au taquet!	
Ils sont là, les trois premiers points!	18
Le FCC a enfin une victoire au compteur	



L'architecture originale est désormais mise en valeur

Immobilier

À VENDRE À SONCEBOZ
dans quartier calme et résidentiel
Villa individuelle de 1974
Env. 300 m² habitables sur 3 étages avec piscine couverte dans terrain en zone à bâtir de 1,740 m² entièrement clos et arborisé. 850 000 francs à discuter, travaux à prévoir. Pour convenir d'une visite: **079 779 99 65**

À VENDRE À CORTÉBERT
Magnifique villa en bord de rivière
7 pièces, 2 salles d'eau, carnotzet avec cheminée, sur parcelle de 1100 m²
Tél. 032 489 30 01

Le cabinet médical de la Forge a le plaisir de vous faire part de l'installation, le 1^{er} octobre, du
D^r Sébastien Fracheboud
Spécialiste FMH en médecine interne générale
Consultations sur rendez-vous
Adresse: La Forge 9, 2608 Courtelary
Tél. 032 944 20 03

À LOUER À SONVILIER
à la rue du Coq
3 pièces rénové avec cuisine agencée
Libre de suite
820 francs, charges comprises

 Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon
Comment nous joindre ?
Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

À LOUER À COURTELARY
Bretin 21
Joli 2 1/2 pièces 70m²
meublé, cave, garage, accès jardin
950 fr. charges comprises, 078 693 99 68

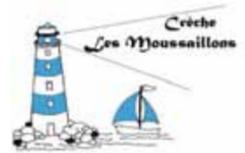
MALLERAY, À LOUER
Les Mésanges 8, 8A et 10
Appartements 4 1/2 pièces, spacieux et très lumineux.
2 salles d'eau, grand balcon, ascenseur. De Fr. 1090.- à Fr. 1290.- + acompte de charges mensuel de Fr. 190.-.
Pour infos s'adresser à:
Fiduciaire Jean-Michel Blanchard
Tél. 032 492 28 27 ou 079 638 03 71

 **La Roseraie**
Home médicalisé pour personnes âgées propose:
des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.
Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.
LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

 **LE MARRONNIER**
Visites et renseignements tous les mardis de 14h à 17h30
Route de Chindon 8 - Reconvilier
2.5 pces dès CHF 1'025.00/mois
3.5 pces dès CHF 1'180.00/mois

Appartements à louer pour seniors ou personnes à mobilité réduite
032 325 11 11
lemarronnier.ch
info@merse-transac.ch

 **Paroisse réformée Tramelan**
par **Rencontres œcuméniques des aînés**
Maison de paroisse 14h 30
26 septembre
Match au loto
31 octobre
Pascal et Muriel Donzé (chant et musique)
28 novembre
Les 4 saisons du petit train rouge
Bienvenue à toutes les personnes intéressées!
voir communiqué

 **Crèche Les Moussaillons**

La Municipalité de Courtelary recherche pour la crèche "Les Moussaillons" stagiaire
dès octobre 2018 ou à convenir
Merci d'envoyer votre candidature au plus vite à l'adresse suivante:
Crèche Les Moussaillons
Grand'Rue 56
2608 Courtelary
ou creche.lesmoussaillons@gmail.com
Pour tous renseignements complémentaires: 032 943 10 70

LES LAURIERS

Établissement Médico-Social | Appartements avec prestations
Rue de la Clé 36 - 2610 Saint-Imier
Nous engageons pour compléter notre service de soins:
Infirmier(-ère) et Assistant(-e) en soins et santé communautaire (ASSC)
Profil souhaité: personne fiable et faisant preuve d'engagement personnel
Veuillez contacter ou envoyer votre dossier à
M. Christophe Stucky, directeur au 032 942 40 40 ou direction@leslauriers.ch

 « **OUI** à l'initiative pour des aliments équitables »

WERNER LIECHTI
VALÉRIE OPLIGER
« **DEUX TRAMELOTS** soucieux de qualité, de respect et d'équité »

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Votations du 23 septembre 2018
Recommandations de vote de la section de Saint-Imier
Voies cyclables et les chemins et sentiers pédestre
Initiative pour des aliments équitables
Pour la souveraineté alimentaire
OUI
NON
NON
PLR SECTION DE SAINT-IMIER

Favorisez nos annonceurs

 **Croix-Rouge suisse**
Canton de Berne
Région Jura bernois
Nous recherchons
Un-e bénévole pour le système de montres - alarme
L'installateur-trice se rend au domicile du client pour l'informer et installer la montre-alarme (indemnisation prévue).
Nous avons besoin de vous!
Informations:
CRS Canton de Berne, région Jura bernois
Rue H.F.Sandoz 14, 2710 Tavannes
032 483 15 67 ou alarme@croix-rouge-jurabernois.ch

Paroisse réformée de Saint-Imier
Un soir un texte
Découvrir un texte biblique.
Se laisser habiter, provoquer et toucher.
Questionner, partager, débattre
Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, ni de participer aux trois rencontres, ni d'être protestant. Les rencontres auront lieu à la Cure de Saint-Imier.
Première rencontre
Lundi 24 septembre de 19h à 21h
« Il est! » Dieu face à Moïse dans le désert de Madian (Exode 3)
Deuxième rencontre
Lundi 29 octobre de 19h à 21h
« Dieu sur un pavement de saphir » (Exode 24)
Troisième rencontre
Lundi 26 novembre de 19h à 21h
(le texte sera choisi selon les débats précédents)
Animation des rencontres et renseignements:
Pasteur Marco Pedroli, 076 588 98 85
marco.pedroli@sunrise.ch

Paroisse réformée de Saint-Imier

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary met au concours pour août 2019 une place pour un(e)
apprenti(e) polygraphe CFC
Renseignements sur la profession: www.eracom.ch/formation/polygraphe
Nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'au 31 octobre 2018.
imprimerie bechtel sa
Bellevue 8
2608 Courtelary
courriel: info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch

ORVIN

Les bénévoles de la Fête de lutte célébrés



Soirée des bénévoles, photo: jcl

Voici plus de trois mois que la 91^e Fête de lutte du Jura bernois s'est déroulée avec succès à Orvin. Que de beaux et intenses moments vécus et tout cela, grâce à une armée de bénévoles qui n'ont pas compté leur temps. Plus de 160 bénévoles se sont investis non seulement durant les deux jours de lutte, mais plusieurs jours avant et plusieurs jours après la fête pour installer, monter, désinstaller, démonter, etc.

Plusieurs centaines d'heures de travail que Johnny Vicenzi et Séverine Flaig, responsables des bénévoles dans le CO, ont su gérer avec brio. Les bénévoles d'Orvin mais également

amis des environs ont assuré le succès de la Fête de lutte, ils méritaient bien à leur tour d'être célébrés.

Repas festif et souvenirs communs

Samedi soir, ils étaient donc plus d'une centaine à la Cantine Sous-les-Roches à Orvin à avoir répondu à l'invitation du CO de la Fête de lutte et de la Fanfare Harmonie d'Orvin. Au moment de l'apéritif, Marc-André Léchoy, maire d'Orvin mais également Président du Comité d'Organisation de la 91^e Fête de lutte a remercié sincèrement toutes les personnes présentes pour leur engagement qui a donné à Orvin une

visibilité particulière durant les deux jours de fête. Au nom de la Fanfare Harmonie d'Orvin, société organisatrice de la fête, Patrik Devaux a remis une petite attention à Marc-André Léchoy en le félicitant pour tout le travail accompli à la tête du CO et pour avoir mené ce « grand navire à bon port ».

La soirée s'est poursuivie par un excellent repas en commun, chacun commentant à sa guise des anecdotes et des expériences de cette manifestation, tout en se remémorant de beaux souvenirs grâce à la projection de plusieurs centaines de photographies prises avant, pendant et après la fête par Pascal Léchoy.

ROMONT AVIS OFFICIELS



PV de l'assemblée municipale

La mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale du 21 juin n'ayant suscité aucune remarque ni aucune opposition, le Conseil municipal a approuvé ce procès-verbal lors de sa séance du mardi 14 août dernier.

Appartement à louer

Nous rappelons qu'un appartement de 2½ pièces avec chambre indépendante, situé au 2^e étage dans le bâtiment de l'école, est toujours à louer. Prix 650 francs sans les charges. Une place de parc est disponible. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au secrétariat municipal au numéro 032 377 17 07.

Fermeture de l'administration

Veuillez noter que le bureau communal sera fermé le jeudi 27 septembre et le mardi 2 octobre. La réouverture du guichet est prévue le jeudi 4 octobre. | cm

GRUPE PARKINSON ARC JURASSIEN

Conférence

La conférence de Madame Salamin aura lieu le 26 septembre prochain à 14h30 dans notre lieu de rencontre habituel du bâtiment administratif de Sonceboz et portera sur le droit du malade.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion et dans cette attente, nous vous envoyons nos amitiés. | Chantal Coppel et Heidi Gassmann

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

JEUNES MUSICIENS ORVIN

Nouveau succès pour la Roue des Millions



La Roue des Millions en faveur des Jeunes Musiciens qui a eu lieu le vendredi 7 septembre dernier s'est comme d'habitude merveilleusement bien passée.

Tous les lots ont été offerts par les nombreux et généreux commerçants et artisans d'Orvin et des environs, par des privés ainsi que par les musiciens de la Fanfare. Tous les billets ont rapidement trouvé preneurs.

Un tout grand merci à tous nos donateurs et amis, ainsi qu'aux organisateurs. Quant à la partie gustative, les tradi-

tionnels spaghettis bolognese ont été apprêtés par Francesco Vicenzi de La Prusse, la marchandise ayant été offerte par l'Amicale de la Fanfare, merci à ses membres.

Cette sympathique manifestation est organisée dans le but de faire connaître l'Ensemble des Jeunes Musiciens d'Orvin (EJMO), placés sous la houlette de Johnny Vicenzi. Ce petit groupe de jeunes musiciens ne demande qu'à s'agrandir et à prospérer.

Votre enfant est intéressé? Contactez au plus vite notre directeur au 079 378 54 43. | fho

CENTRE NATURE DES CERLATEZ

Balade à l'étang

Rencontre de La Retrouvaille le vendredi 28 septembre

En remplacement de notre sortie au Musée Chaplin à Vevey, nous vous proposons un petit voyage aux Franches-Montagnes. Savez-vous que la Gruère est une réserve naturelle et un site de plus de 120 hectares se situant en grande partie sur le territoire de la commune de Saignelégier mais également du Bémont, de Montfaucon et de Tramelan?

Nous commencerons par la visite guidée du Centre Nature Les Cerlätze. Pour la suite du programme nous aurons la pos-

sibilité, en cas de beau temps, de marcher autour de l'Etang de la Gruère d'une superficie de huit hectares; l'un des plus grands étangs de Suisse.

Ce parcours plat est sans aucune difficulté majeure. Les activités de La Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous.

Rendez-vous:
place de parc près de l'Eglise
Départ à 13h30
Inscription: Juillerat Marc André,
032 358 15 53 ou 079 423 22 92,
juillerat@hispeed.ch

SANTÉ

20 ans du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon

Le témoignage de Suzanne Saponati, à La Heutte

Pénible et effrayante, l'expérience qu'a vécue Suzanne Saponati s'est finalement bien passée grâce aux professionnelles du SASD. Il y a trois ans, victime de complications à la suite d'une opération chirurgicale, cette habitante de La Heutte a été cloîtrée quasiment tout un été chez elle, en raison d'une plaie ouverte. Pendant quelque trois mois, quotidiennement et même deux fois

par jour durant les premières semaines, une infirmière du service se rendait à son chevet pour changer son pansement.

Un travail formidable

L'expérience était certes traumatisante, mais tout de même moins pénible que si elle avait dû rester durant tout ce temps à l'hôpital, souligne M^{me} Saponati; or sans les infirmières du SASD, elle n'aurait pas eu la possibilité de demeurer chez elle.

« Particulièrement minutieuses et soigneuses, elles faisaient un travail formidable. Leur surveillance extrêmement attentive de la plaie était précieuse et source de confiance. De surcroît très gentilles, attentives et à l'écoute, elles ont vraiment allégé la situation », ajoute-t-elle. Non sans souligner le grand avantage d'un service de proximité, dont elle



connaissait préalablement déjà plusieurs professionnelles. « Et avec les autres, ce fut très agréable de faire connaissance ».

Sans hésiter!

Plus tard, notre interlocutrice a revu avec plaisir certaines intervenantes du SASD, qui travaillaient cette fois chez sa voisine directe, décédée depuis.

« S'il m'arrivait à nouveau un événement fâcheux, je ferais appel au SASD sans la moindre hésitation, car j'ai entière confiance en ce service bien organisé et parfaitement fiable », conclut Suzanne Saponati. | sasd

Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon souffle vingt bougies cette année. A cette occasion, une fête est organisée le 27 octobre prochain à la halle de gymnastique d'Orvin dès 10h30. Une représentation de Brasil Capoeira (Bienne) ouvrira les festivités, ensuite se produira le Jodleur-club-Gemsflue de Péry-La Heutte, puis vous aurez l'occasion de danser avec Nivrosik et pour terminer la journée, tout le monde appréciera un concert de l'EJMO. Sur inscription, vous pourrez vous restaurer grâce à un buffet froid préparé par Madeleine Traiteur. Durant toute la journée, un atelier de grimage sera ouvert aux enfants, des photos retraçant la vie du service seront projetées et tous les dessins du concours seront exposés. Nous vous attendons nombreux. | sasd



COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Taxe d'exemption : rentiers AI exonérés

Exemption de la taxe des sapeurs-pompiers pour les bénéficiaires d'une rente Assurance invalidité (AI) entière

La taxe d'exemption du service actif dans le corps de sapeurs-pompiers (TESP) est facturée avec la troisième tranche d'impôts. En raison de la protection des données, il ne nous est malheureusement pas possible d'accéder directement à ces informations

pour nos citoyens. Afin d'être exonérées, les personnes au bénéfice d'une rente AI entière pour l'année 2018, nées du 1^{er} janvier 1966 au 31 décembre 1997, peuvent remettre jusqu'au 5 octobre 2018, à l'administration communale de Péry-La Heutte, les

documents originaux accompagnés de la Carte AI et/ou du certificat médical. A l'avenir, et sans nouvelles de la part des citoyens n'étant pas au bénéfice d'une rente durable, nous nous réservons le droit de corriger le taux de la TESP. | administration municipale

PÉRY-LA HEUTTE

Le Jodleur Club Gemsflue célèbre 50 ans, en musique

C'est avec plaisir que le Jodleur Club Gemsflue vous convie à participer à son concert annuel du 29 septembre dès 20h au Centre Communal de Péry.

Cette soirée sera également le jubilé de la société car elle passe le cap de ses 50 ans d'activité. Pour fêter dignement cet anni-

versaire marquant, un beau programme qui devrait plaire à son fidèle public a été concocté.

Le Jodlerklub de la Lenk, très connu dans le milieu folklorique, le Jodlerklub Enzian Le Fuet, les petites Gentianes du Fuet (chœur d'enfants), les lanceurs de drapeaux Ueli et Alain Stalder, ainsi que le quatuor de

schwytzoise Fagnäscht seront aussi de la partie, pour la danse! La cantine, le bar, les bons desserts ainsi qu'une magnifique tombola garantiront une soirée magnifique.

Si le programme vous a mis l'eau à la bouche venez nombreux le 29 septembre au Centre communal de Péry. | co





**SIMPLEMENT!
MIEUX**
LIRE, ECRIRE,
CALCULER, ORDONNER.

Cours de lecture,
d'écriture,
de calcul pour adultes
parlant français

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch

 Association
Lire et Ecrire

Café Restaurant
Le Cercle Ouvrier

Famille
Bütikofer
Raymond

Sonvilier

LA CHASSE EST LÀ

Fermé dimanche et lundi
Réservation: 032 941 11 48

BERNINA B555 avec module de broderie
3'370.- au lieu de 3'995.-
+ 100 designs de broderie d'une valeur de 300.- offert

SCHLÄPFER
Nähmaschinen
made to create **BERNINA**



Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne | 032 345 12 45 | www.berniniabel.ch



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompefunebres@bluewin.ch
www.gerberpompefunebres.ch

Commission 3e âge
du Bas-Vallon



Marche découverte
Lundi 24 septembre 2018

But de l'excursion : Les Roches de Plagne

Les Ecovots – Le Bambois – Sur les roches, point de vue – Les Ecovots
Départ de la marche, place de parc des Ecovots, Plagne
Parcours facile, durée de marche env.2h

La randonnée se terminera par une grillade, place de pique-nique «forêt
des petits nains», inutile de remplir le sac à dos, tout sera à disposition !

Randonnée ouverte à toutes personnes intéressées !

Lieux de rendez-vous :
Péry, place de la gare, **13h**
Orvin, place du village, **13h**
Plagne, place de parc des Ecovots, **13h15**

Bienvenue à chacun !

Pour des renseignements supplémentaires, un service de transport jusqu'au
lieu de rendez-vous ou en cas de temps incertain, veuillez contacter :
Gilbert Grosjean 032 485 14 03 ou Josée Medici 032 358 15 69

La proximité de nos clients ainsi qu'un partenariat basé sur la confiance, la compétence et le professionnalisme figurent parmi nos objectifs.

Valorisez vos compétences, faites-en profiter nos clients!
Banque régionale indépendante active depuis 1829 et disposant de son pouvoir de décision, nous recherchons

- un(e) gestionnaire de crédits pour notre siège de Courtelary
- un(e) gestionnaire de crédits junior pour notre siège de Courtelary

Lieu de travail: Courtelary | Taux d'occupation: 100% souhaité
Engagement: à convenir

Lieu de travail: Courtelary | Taux d'occupation: 100% souhaité
Engagement: à convenir

Intéressé(e)? Consultez notre site Internet cec.clientis.ch
ou contactez M. Christian Racheter, responsable ressources humaines,
Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA, Grand-Rue 45,
Case postale 104, 2608 Courtelary, Tél. 032 945 10 58.



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

cec.clientis.ch

Un service complet au cœur de votre région !

Préresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, fusion de données pour publipostage, numérisations et retouche photo etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite
- cartes de naissance, de mariage
- faire-parts de deuil et cartes de remerciements
- en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires
- papillons, affiches
- enveloppes, sachets
- jeux de formules
- brochures, livrets, blocs
- calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages
- boîtes pliantes en carton
- publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Corgémont prend part au classement des communes

Le Conseil municipal a décidé de prendre part au prochain classement des communes réalisé par l'Union du commerce et de l'industrie (UCI) du canton de Berne, dont les résultats seront communiqués à l'automne 2019. Rappelons que ce classement juge l'attractivité des localités pour l'industrie.

L'UCI a sensiblement simplifié la récolte des données nécessaires, l'investissement en temps étant réduit d'autant pour les diverses administrations. Les dites données n'en seront pas moins fiables et parlantes, qui s'attachent notamment aux impôts, aux possibilités de parcage et aux transports, aux possibilités de

construction ou d'installation d'entreprises, ainsi qu'à la qualité de vie.

A relever que lors du classement 2015, Corgémont avait récolté 143 points (maximum de 169, minimum de 126); malgré l'absence de nœud ferroviaire et routier sur son territoire et en dépit de sa relative petite taille, la commune n'était de loin pas la dernière classée, qui devançait notamment des localités plus importantes du Jura bernois. Ses zones industrielles, sises le long de la route cantonale, l'aident incontestablement à faire plutôt bonne figure, tout comme la qualité de son environnement et de son habitat. | cm



La centenaire du village a soufflé 101 bougies

Installée depuis bientôt une année au home imérien La Roseaie, mais toujours citoyenne de la localité, Gertrude Schär-Mäder, doyenne du village, vient de fêter son 101^e anniversaire. Les autorités locales lui adressent encore leurs chaleureuses félicitations.

Née dans le canton de Fribourg, le 13 septembre 1917, Gertrude Mäder a passé sa prime enfance dans un petit village du canton de Soleure, avant de rallier Cœuve, où son père exploitait la fromagerie. Un bouleversement linguistique pour la jeune fille, qui a dû se mettre au français. Une difficulté qu'elle a négociée parfaitement, puisqu'elle est entrée rapidement ensuite à l'école secondaire de Porrentruy, où n'étaient alors admis que les meilleurs élèves. Ensuite, Gertrude Mäder a travaillé notamment dans l'hôtellerie.

En 1939, la jeune femme épouse Werner Schär, et le couple emménage à Porrentruy, juste avant qu'il ne soit mobilisé à Liestal, puis affecté, en tant que pionnier télégraphiste, à l'entretien de



la centrale hydroélectrique de Bellefontaine, toute proche de son lieu de domicile.

Un fils et une fille, nés respectivement en 1941 et 1948, agrandissent la famille qui a déménagé en 1944 à Boujean, avant d'emménager quatre ans plus tard à Corgémont.

Gertrude Schär est donc citoyenne curgismondaine depuis un demi-siècle, elle qui s'est occupée des enfants tout en assistant efficacement son époux, lequel était employé comme monteur de place par les BKW; elle se chargeait en effet du dépôt de lampes et de

Délégations

Le conseiller municipal Thomas Turi représentera la commune à l'assemblée générale du Centre de culture et de loisirs, à Saint-Imier le 26 septembre. Son collègue Hermann Liechti participera pour sa part au forum annuel de la Commission politique du 3^e âge de la CMJB (Conférence des maires), le jeudi 1^{er} novembre à La Heutte; s'y exprimera notamment le conseiller d'Etat Pierre-Alain Schnegg. | cm

Route fermée

La population est informée que la route de L'Envers sera fermée à toute circulation la semaine prochaine, en raison d'une coupe de bois. Les usagers sont instamment priés de se conformer scrupuleusement à la signalisation provisoire qui sera mise en place par les services forestiers. | cm

fusibles, tout en fonctionnant comme téléphoniste particulièrement appréciée. Une époque certes difficile, mais qui lui a laissé de lumineux souvenirs. Au village, on se souvient d'ailleurs avec reconnaissance des inestimables services qu'elle a rendus.

Cinq fois grands-parents, les deux époux vivent de très belles années, dès la retraite de Werner en 1973. Leurs ruches les occupent avec bonheur, ainsi que des escapades régulières et appréciées, en Valais et au Tessin notamment, ainsi que des voyages plus lointains, jusqu'à Paris, Londres ou Vienne. De cette époque, Gertrude Schär a conservé des souvenirs émerveillés, en particulier des croisières vécues avec son époux. En mars 1997, cette belle période de vie s'interrompait malheureusement avec le décès de Werner Schär.

Aujourd'hui cinq fois arrière-grand-mère, doyenne de Corgémont depuis le 13 septembre de l'an dernier, elle vit donc à La Roseaie depuis octobre 2017.

Avec les félicitations et les vœux de tout le village! | cm

d'un premier album de L'Horée.

Lancé par Fanny Anderegg et le musicien biennois Vincent Membrez voici quelques années, le projet L'Horée a entamé son existence officielle voici un an exactement, avec l'enregistrement d'un EP éponyme. Subtil mélange électro-acoustique, la musique distillée par le duo constitue un langage musical unique alliant voix, claviers, sons électroniques et loopers.

Le premier album de L'Horée, dont la sortie est prévue au printemps 2019, réunira des textes signés Fanny Anderegg, sur des musiques et des arrangements mis au point en collaboration par le duo, avec dans un deuxième temps celle de Julien Fehlmann. | cm

Sus au solidage du Canada!

Informé à ce sujet par les autorités sanitaires supérieures, le Conseil municipal appelle la population à détruire les plantations de solidage du Canada.

Appelé également gerbe-d'or, voire verge d'or du Canada, le solidage du Canada (solidago canadensis) est une grande plante vivace, qui développe de nombreux rhizomes souterrains. Ses jolies inflorescences jaunes sont portées, d'août à octobre, par une plante haute de 60 à 250 cm, selon le terrain.

Menace sur la flore indigène

Certes jolie et de surcroît mellifère, cette plante n'a cependant pas sa place dans nos contrées, où elle a été introduite en provenance d'Amérique du Nord. Se contentant de chaleur et de lumière, la richesse du sol lui importe peu, et produisant jusqu'à 20 000 graines par tige, en sus de son dense tapis de rhizomes, le solidage du Canada menace sérieusement la flore indigène, notamment dans des réserves naturelles, ainsi que dans des zones rudérales ou pionnières, où il empêche la germination des plantes autochtones.

Il n'est pas bienvenu non plus en agriculture, car il peut facilement s'introduire dans des jachères florales et y former des peuplements denses, qui nécessitent ensuite une lutte coûteuse.

Ne surtout pas composter!

Info flora, le Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, recommande de lutter contre le solidage, partout dans le pays. La première priorité consiste



à empêcher la formation de graines, en coupant avant floraison, mais cette fauche doit être répétée pour être finalement efficace en affaiblissant les rhizomes.

Dans les jardins, il ne faut surtout ni semer ni planter le solidage du Canada, mais au contraire arracher les plants existants. De toutes petites parties de rhizome pouvant reprendre, il ne faut en aucun cas déposer les plants sur un compost privé ou à la décharge des Carolines. La meilleure manière d'éliminer le solidage consiste à l'incinérer avec les déchets ménagers (sacs bleus).

A relever que le solidago gigantea (solidage géant), un cousin très proche, ne mérite pas plus d'égard.

Semer indigène

Pour éviter la propagation du solidage sur les terres alentours nues, on lesensemencera d'espèces indigènes concu-

rentielles à croissance rapide. En cas de difficultés à déterminer une espèce de plantes qui pourrait être du solidage, on consultera Flora Helvetica (éditions Haupt) ou l'on enverra une photo digitale à sibyl.rometsch@infoflora.ch, ou un exemplaire séché entre deux feuilles de buvard (avec des indications quant à l'endroit où il a été trouvé) à Sibyl Rometsch, Info Flora, c/o Botanischer Garten, Altenbergrain 21, 3013 Berne. | cm



COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

Réouverture de la fromagerie

Annoncée récemment, la prochaine réouverture du magasin de la fromagerie du village aura lieu samedi 29 septembre prochain. Le Conseil municipal se réjouit de cette excellente nouvelle qui permettra au commerce local de retrouver un acteur qui avait disparu voici quelques années.

Un appel est d'ores et déjà lancé aux habitant(e)s du village et des alentours de soutenir ce commerce en s'y rendant régulièrement. Non seulement cela assure le fonctionnement d'une entreprise avec des places de travail mais contribue à un circuit court des denrées alimentaires puisque les produits de nos agriculteurs sont consommés directement sur place.

Chacun(e) est invité à se rendre samedi prochain à la fromagerie pour découvrir les locaux nouvellement aménagés.

Assainissement du stand de tir

Le chantier d'assainissement du stand de tir débutera le 25 septembre prochain. D'inévitables désagréments tels que la circulation de quelques poids lourds et machines de chantier auront lieu ces prochaines semaines.

Le Conseil municipal remercie les riverains concernés de leur compréhension et appelle les usagers des voies publiques à la vigilance.

Représentation

Blanca Leiser se rendra le 24 octobre à l'assemblée du syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon à Cormoret.

Convention CFF

Les CFF ont soumis au Conseil municipal un avenant à la convention réglant la gestion notamment du déneigement des alentours et de la gare. La nouvelle disposition

clarifie les responsabilités de la commune et des mandataires des CFF qui sont spécialisés dans le déneigement des surfaces proches des rails. | mb



Soutien à L'Horée de Fanny Anderegg

Le Conseil municipal a répondu positivement à la sollicitation de Fanny Anderegg, une citoyenne de la localité,

chanteuse, auteure et compositrice qu'on ne présente plus, dont il soutient par un montant de deux cents francs la création



Vers le premier album de L'Horée, le projet de Fanny Anderegg et Vincent Membrez (Photo Guillaume Perret)

Les jeunes sont invités à la ferme des Carolines

A tous les jeunes âgés de 13 à 20 ans, le quatrième vendredi du mois est un rendez-vous à ne plus manquer désormais!

A la ferme des Carolines, dans les hauteurs de Corgémont, un skatepark, une table de ping-pong, un trampoline, un baby-foot et de la musique sont proposés de 19h à 21h.

Un programme riche et adapté

Venez tous le 28 septembre pour un programme riche et adapté à la jeune génération. Un apéro de bienvenue (auquel les parents sont aussi conviés)

démarrera la soirée, puis diverses activités fun seront à disposition des jeunes. Après quoi, un moment de partage et de réflexion autour d'un thème biblique, en toute simplicité, est proposé aux participants. Une soirée ouverte à tous les jeunes de la région et au-delà.

Vendredi 28 septembre, 19h-21h
Famille Pierre et Géraldine Gerber
Les Carolines 49, Corgémont
Prochaines dates:
26 octobre, 23 novembre,
21 décembre (3^e vendredi)
078 820 11 04
champdumoulin.wixsite.com/monsite

CATHOLIQUES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles: du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

Service du 22 au 29 septembre: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbiemme.ch.

Avis à nos paroissiens: au vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchette, tous documents même très anciens seront les bienvenus, notre responsable des médias Jean-Claude Lièvre reste à votre écoute au 032 358 17 49 ou à jeanclaudeleivre@bluewin.ch, les documents photos argentique ou diapos seront scannés et ensuite nous serons retournés.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Mariyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIÉ, rue des Roses 6, case postale 207

Prochaine messe: dimanche 7 octobre, 10h.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Communions à domicile sur demande.

Le secrétariat est ouvert les lundis de 8h à 12h et les jeudis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIÉ

Horaire liturgique: samedi 22 septembre, 18h, Saint-Imier; dimanche 23 septembre, 10h, Corgémont; mardi 25 septembre, 9h, Corgémont; jeudi 27 septembre, 19h, Saint-Imier.

Mouvement Chrétien des Retraités: vendredi 21 septembre, 11h, Mont-Soleil, journée récréative et repas.

Café ensemble décontracté: mardi 25 septembre, 9h45, Corgémont.

Formation sur le thème de l'année – Se lever: mardi 25 septembre, 19h, La Neuveville; ouvert à tous.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

Mercredi 26 septembre: 16h-20h, cure de Saint-Imier, 10h, séquence de préparation au camp « Valdo ». Pensez à prendre un petit casse-croûte.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 23 septembre, 10h au temple de Corgémont, baptême de Liam Greub et sainte cène.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Absence du pasteur: David Giauque sera en vacances du 24 au 30 septembre.

032 489 17 08
www.eglise-protestante.ch/son

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@montoz.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

Délai paroisses:
LUNDI SOIR

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 23 septembre, 9h45 à la chapelle. Collecte: EPER, service des réfugiés.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétaire, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch

www.eglise-protestante.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte-concert à l'occasion du centenaire de l'orgue: dimanche 23 septembre, 9h45, suivi d'un apéro.

Conseil de paroisse: jeudi 27 septembre, 8h30, cure.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.eglise-protestante.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Culte: dimanche 23 septembre, 10h à Orvin, sainte cène. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Diesse.

Rencontre des aînés: mercredi 3 octobre, 11h30, Péry, repas-rencontre (sur inscription chez M^{me} Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.) Service de voiture si nécessaire.

La Retrouvaille: vendredi 28 septembre, visite guidée du Centre nature des Cerlatez. En cas de beau temps, marche autour de l'Etang de Gruère, un parcours plat et sans aucune difficulté majeure. Rendez-vous vers les places de parc près de l'église, départ à 13h30. Inscription chez Juillerat Marc-André (032 358 15 53 ou 079 423 22 92 ou j.juillerat@hispeed.ch). Les activités de La Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous.

Fruits TerrEspoir: prochaines commandes à remettre jusqu'au 4 octobre. Livraisons le 24 octobre à Péry et Vauffelin, le 25 octobre à Orvin.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles:
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.
032 485 11 85

Visites: Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28.
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Daniel de Roche, 079 337 50 76,
et Christian Borle, 078 739 58 28.
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28,
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte-concert à l'occasion du centenaire de l'orgue: dimanche 23 septembre, 9h45, La Ferrière, suivi d'un apéro.

Conseil de paroisse: mardi 25 septembre, 20h, Ancre.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60
Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIÉ

Culte: dimanche 23 septembre, 10h à la collégiale, avec sainte cène. Pasteur officiant: Marco Pedroli. Offrande: USBJ.

Préavis: dimanche 30 septembre, Méditation et musique à 10h à Cortébert. Pour un transport: 032 941 37 58 en matinée.

Un soir, un texte: lundi 24 septembre, de 19h à 21h à la cure, 1^{re} des 3 rencontres proposées et animées par le

pasteur Marco Pedroli. Thème: « Il est! ». Dieu face à Moïse dans le désert de Madian (Exode 3). Voir annonce.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille chaque vendredi pour le café-croissant de 9h30 à 11h à la cure.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 25 septembre de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan des cultes 2018 disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.eglise-protestante.ch
www.eglise-reformee-st-imier.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 23 septembre, 10h à Corgémont, avec sainte cène.

Aînés: mardi 25 septembre de 14h à 17h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26,
richardriesen@sunrise.ch

www.eglise-protestante.ch/sonceboz

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 23 septembre, 10h, Saint-Imier, collégiale.

Corinne Baumann, pasteur,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Catéchisme cycle 1 (3 H à 6 H): samedi 22 septembre, 9h-11h15, maison paroisse, préparation culte familles; 11h15, maison de paroisse, séance avec les parents dont les enfants débutent la 3H.

Culte: dimanche 23 septembre, 10h, église, culte des familles avec les enfants du cycle 1. Pasteur C. Catalano. Culte suivi d'un apéro. Collecte: EPER-Service des réfugiés. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au 032 483 10 11.

Chorale Cantemus: lundi 24 septembre, 20h, maison paroisse, répétition pour le culte du 30 septembre. Info: L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou M. Burion, 032 487 58 49, marlyse.burion@bluewin.ch.

Veillée de Prière Taizé: mardi 25 septembre, 19h30, Armée du Salut, Grand-Rue 58.

Secrétariat paroissial: relâche jusqu'au 30 septembre. Pour toute question, merci de vous adresser à la présidente E. Hiltbrand 079 717 05 39, presidency.tramelan@par8.ch.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888
www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: dimanche 23 septembre, 10h à Saint-Imier.

Prière matinale: mardi 25 septembre, 6h30-7h, en partie silencieuse.

Secrétariat: 032 941 14 58
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com
www.eglise-protestante.ch
sous « Villeret »

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIÉ CORMORET

La Petite Pause: vendredi 21 septembre de 8h à 11h à Cormoret.

Club de la Cour à Moret: mercredi 26 septembre, 14h30, place de jeux Cormoret (pour les enfants de 10 à 15 ans).

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIÉ, Jacques-David 12

Rencontre ANTIZONE pour les jeunes de 13 et plus: vendredi 21 septembre, 19h à l'ancien buffet de gare à Saint-Imier. Contact: Joëlle Hery 079 238 77 91.

Groupe de jeunes: samedi 22 septembre à 20h. Faire une croix sur son passé!

Culte: dimanche 23 septembre, avec le pasteur Luc Normandin. Thème: Approchons-nous de Dieu avec assurance. Partage de Jérôme avant son départ pour JEM Lyon. Ecole du dimanche et garderie. Suivi du verre de l'amitié. Bienvenue à tous.

Blablathé: lundi 24 septembre à 14h. Rencontre pour apprendre le français oral. Gratuit et sans inscription. Bienvenue à tous. Contact: Renate Normandin, 032 941 58 25.

Retraite à Wilderwill des responsables de nos églises de notre fédération: du vendredi 28 septembre au samedi 29 septembre. Thème: Entrer dans des perspectives nouvelles

Groupes de maison: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIÉ, Fourchoux 36

Culte: dimanche 23 septembre, 9h30, avec sainte cène.

Comité jeunesse: mardi 25 septembre, 20h.

Après-midi convivial: jeudi 27 septembre, 14h.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIÉ, rue Paul-Charmillot 72

JAB junior: samedi 22 septembre, 18h.

Culte: dimanche 23 septembre, prédication David Weber. École du dimanche et garderie.

Club d'enfants: jeudi 27 septembre, 12h.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIÉ, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 23 septembre, pas de service religieux à Saint-Imier, la paroisse de Saint-Imier est invitée à la Chaux-de-Fonds, mercredi 26 septembre, 20h, visite du berger de Bienne.

Jeunesse et 60+: 23 septembre, journée de jeunesse Romandie avec l'apôtre de district Zbinden à Neuchâtel. 9h répétition du chœur, 10h45 service religieux, suivi d'un repas à Colombier.

Musique: répétition du chœur, lundi 24 septembre, 20h.

Didier Perret, responsable,
dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch

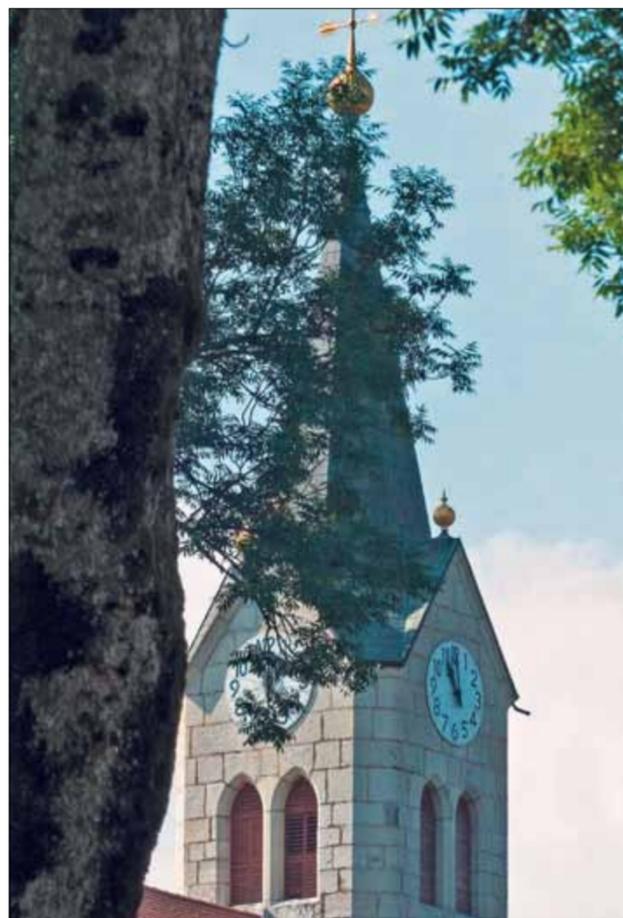
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte et message biblique: dimanche 23 septembre, 9h30, école du dimanche.

Étude biblique: mardi 25 septembre, 20h.

Répétition de chants: mercredi 26 septembre, 19h30.

www.eepp.ch



ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Week-end du groupe juniors: samedi-dimanche 23-24 septembre aux Mottes.

Journée communautaire: dimanche 23 septembre, 10h aux Mottes.

Veillée de prière à la manière de Taizé: mardi 25 septembre, 19h30 à l'Armée du Salut.

Moment de prière et de silence: mercredi 26 septembre, 13h30 à la rue des Prés.

mmummel@bluewin.ch
www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

Prière: dimanche 23 septembre, 9h.

Culte, école du dimanche, garderie: dimanche 23 septembre, 9h45.

Méli-Mélo: lundi 24 septembre, 15h, animation pour les requérants.

Prière 29B12: lundi 24 septembre, dès 19h30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 25 septembre, 10h.

Répétition de théâtre: mardi 25 septembre, 19h30.

Prière inter-églises: mardi 25 septembre, 20h, à la manière de Taizé.

Danse: mercredi 26 septembre, 17h.

Babysong: jeudi 27 septembre, 9h30, bébés et parents.

Repas pour tous: jeudi 27 septembre, 12h.

Répétition de théâtre: vendredi 28 septembre, 19h30.

P. et M. Donzè, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116

(entrée: face à Albert Gobat 15)

Culte: dimanche 23 septembre avec Eric Germain.

Mini camp de KT: vendredi 21 septembre, rendez-vous à 18h devant la gare de Tavannes.

Flambeaux de l'Évangile: samedi 22 septembre, 10h, pour les 2B au CIP.

Prière à la manière de Taizé: mardi 25 septembre, 19h30 à l'Armée du Salut.

Temps de prière: mercredi 26 septembre, 12h15.

Rencontre œcuménique des aînés: mercredi 26 septembre, 14h30 à la Maison de Paroisse Réformée.

Weekend MultiSites: début vendredi 28 septembre, 19h30 au Centre de Sornetan.

032 487 32 17
eric.germain@lafree.ch
www.egliseufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 23 septembre avec Daniel Knuchel, garderie et école du dimanche.

Semaine des petits groupes: mardi 25 septembre à jeudi 27 septembre.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Gottesdienst: Sonntag 23 September, 10h, mit Daniel et Dora Geiser.

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH SAINT-IMIÉ, rue du Vallon 28

Réunion hebdomadaire: le mardi à 19h15.

PAROISSE RÉFORMÉE DE TRAMELAN

Fondue pour tous

La chorale Cantemus associée au Groupe de Jeunes vous donne d'ores et déjà rendez-vous, vendredi prochain 28 septembre, dès 18h30, à la maison de paroisse, pour venir partager, seul, en famille ou entre amis, une délicieuse fondue.

Le bénéfice de la soirée est destiné à soutenir nos missions (Projet PPP pour des conditions de travail équitables dans l'industrie textile au niveau mondial). Un moment de fraternité et de solidarité ouvert à toutes et tous!

Rencontre œcuménique des aînés

Venez passez un bel après-midi en bonne compagnie mercredi prochain 26 septembre à 14h30 à la maison de paroisse.

La chance vous sourira peut-être durant le match au lotto qui sera proposé. Comme d'habitude, cette rencontre se terminera par la traditionnelle collation. Un service de taxi est à votre disposition, appelez le 032 487 53 16. Soyez les bienvenus!

ASSOCIATION ARC EMOTIONS

Hugues Aufray à Reconvilier

Le chanteur français en concert le 10 novembre

Le samedi 10 novembre à 20h, petits et grands auront l'occasion d'assister au concert exceptionnel donné par Hugues Aufray à la salle des fêtes de Reconvilier. Agé de 88 ans, Hugues Aufray sillonne encore les routes avec sa bande de musiciens et sa guitare.

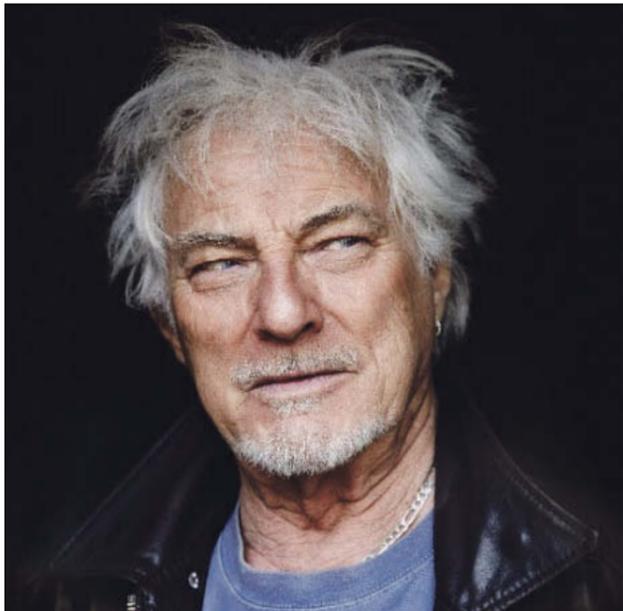
Je viens chez vous ce soir, consoler vos chagrins, et de balades en confidences, je vais tenter d'enchanter vos cœurs et vos mémoires.

Visiteur d'un soir est un spectacle musical intimiste où il reprendra ses plus grands titres et certains de ceux qu'il admire.

Hugues Aufray évoquera les grandes étapes de sa vie, de sa carrière, en reprenant ses chansons anciennes ou inédites.

Les bénéficiaires du concert iront aux élèves des écoles de Reconvilier, qui s'occuperont de vendre de la petite restauration durant la soirée.

Samedi 10 novembre, 20h
Salle des fêtes, Reconvilier
35 francs (gratuit jusqu'à 16 ans)
Billets disponibles dès le 1^{er} octobre sur www.monbillet.ch
Réservations possibles sur reservations@arcemotions.ch ou 079 486 87 87



RÉFECTION DU COLLÈGE DE VILLERET

Lorsqu'on mélange tout...

...vous avez eu un exemple de ce qui arrive dans l'article publié par M^{me} Briemann il y a deux semaines. En effet, je constate qu'elle lie la fusion bien que refusée avec la rénovation du collège. Elle parle également de dissolution du groupement scolaire Villeret, Cormoret, Courtelary alors que le sujet n'a jamais été soulevé dans ce groupement. Donc fausse information. Si M^{me} Briemann prend référence au demi-mandat qu'elle a effectué au conseil communal pour croire quelle en connaît le fonctionnement, elle fait erreur. Il eut mieux valu qu'elle participe à l'assemblée où le projet fut présenté par des personnes compétentes.

M. Mottaz, directeur du syndicat scolaire Covicou a présenté avec précision le projet qu'il approuve sans réserve. Il trouve cette rénovation idéale pour les élèves et les enseignants. Ils auront enfin des locaux scolaires correspondant à ce qui est nécessaire à un enseignement qui n'est plus comparable à ce qui se faisait il y a quelques années encore. Notre école n'est plus du tout équipée pour un enseignement

moderne. Madame Briemann a un projet mirabolant: attendre. A se demander si elle fait partie de la commission européenne! Et de plus, faire payer les autres localités d'une fusion à laquelle nous ne participerons pas, ce serait si simple!

L'informatisation est devenue une nécessité et M. Minder, architecte réputé pour la rénovation d'anciens bâtiments et ses collaborateurs, ont présenté le projet, fruit d'un travail en tous points parfait incluant cette évolution, surtout informatique, inévitable. J'ai travaillé trente-cinq ans dans ce domaine et installé de nombreux systèmes mais aussi constaté qu'une rénovation des locaux a toujours été nécessaire. Il en sera de même à Villeret ne l'oublions pas.

Madame Giger, une enseignante de Villeret proche de la retraite et qui ne sera donc plus dans son école rénovée, a brillamment recommandé de voter oui à cette rénovation avec une émotion ressentie par tous les participants. J'en fais de même à vous chers lecteurs et vous en remercie par avance. | *Claude Bourquin*

FANFARE VILLERET

Choucroute de saison

Samedi 29 septembre, la fanfare de Villeret organise sa désormais traditionnelle « première » choucroute de la saison.

Venez profiter d'un moment convivial et gustatif dans et autour de son pavillon de répé-

tition sur la place du village et ceci dès 11 h30.

Soutien apprécié

La portion est à 25 francs avec le dessert. Nous vous attendons nombreux afin de soutenir notre société villageoise.

COURTELARY

Haut titre professionnel de la construction



Merci fiston!

Jérôme Previtali, patron de l'entreprise de Courtelary Wyssbrod SA, vient d'obtenir la Maîtrise fédérale d'entrepreneur-construction. Il a ainsi atteint le niveau de formation le plus élevé de ce domaine. Un niveau qui exige notamment de ses étudiants des aptitudes confirmées à diriger une équipe et à négocier, de l'autorité et une grande capacité d'analyse.

Après deux ans d'une formation aussi pointue que vaste, dispensée dans les quatre centres ad hoc de Colombier, Fribourg, Sion et Toloche-naz, ils étaient une vingtaine de professionnels romands à se présenter aux tout récents examens finaux menant à ce diplôme convoité. Or comme de coutume pour cette filière très difficile, les deux tiers ont échoué. Voilà qui en dit assez long sur le niveau de sélection

et le mérite des candidats reçus!

Parmi les réussites probantes, le chef-lieu peut donc se targuer de compter un jeune chef d'entreprise brillant et motivé, dont on rappellera brièvement le parcours jusqu'ici. Après un apprentissage de dessinateur en bâtiment effectué à La Chaux-de-Fonds, Jérôme Previtali a suivi les cours du soir de chef de chantier, tout en travaillant au sein de son entreprise actuelle. Et voici deux ans, ce professionnel passionné a décidé de franchir l'étape la plus ardue. Avant même de fêter son 34^e anniversaire, il a donc atteint son but de belle manière.

L'entreprise Wyssbrod et sa douzaine d'employés sont très fiers de leur jeune patron, à qui sont adressées de vives félicitations.

AVIS MORTUAIRE

La famille de

Monsieur Frederic Stauffer

a la tristesse de faire part de son décès survenu dans sa 89^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

2610 Saint-Imier, le 16 septembre 2018
Les Lauriers
Rue de la Clef 36, 2610 Saint-Imier

En sa mémoire, la famille fera un don à l'hôpital de Saint-Imier.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE



Chaque minute que tu passes dans la forêt te rapproche de qui tu es vraiment. Plus tu apprends à écouter, plus je me rapproche de toi.

Son épouse: Martine Mast-Steinegger
Ses filles: Manon et son ami Emin Océane

Sa maman: Anni Mast-Nydegger
Ses frères et sœurs: Pierre et Marianne Mast-Bärtschi et famille
Sylvia et Toni Oprandi-Mast et famille
Véronique Mast-Urfer et famille
Willy Mast et son amie Christine et famille

Ses beaux-parents: Jacqueline et Pierre-Alain Troyon-Müller et famille

Son beau-frère: Vincent et Colette Steinegger-Monbaron et famille

Sa belle-sœur: Myriam Steinegger-Bühler et famille
Ses amis de cœur: Cédric, Stephane et Valentin
Ses deux fidèles compagnons Gepetto et Gibb's

ainsi que tous ses amis, et ses parents ont la douleur de vous faire part du décès d'

André Mast

dit DD

leur très cher et inoubliable époux, papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami enlevé à l'affection des siens suite à un tragique accident de chasse dans sa 52^e année.

2720 Tramelan, le 14 septembre 2018
Rue des Prés 61

Le dernier adieu aura lieu le vendredi 21 septembre à 14h00 au temple de Tramelan.

André repose au pavillon du cimetière de Tramelan.

Merci de ne pas faire de visite.

Choisi pour ami et je serai de tous tes amis le plus fidèle.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE



La société philanthropique suisse UNION, Cercle de Saint-Imier

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Patrick Picard

Membre de la société depuis 1996

En ces moments pénibles, nous adressons à son épouse, ses enfants et ses proches nos sincères condoléances.

Chacun gardera un souvenir merveilleux de cet ami dévoué.

AVIS MORTUAIRE

Le comité et les membres de la Société de tir de Saint-Imier ont la profonde tristesse de déplorer le tragique décès accidentel de

Monsieur Patrick Picard

survenu dans sa 51^e année. Cet ami fidèle de notre société laisse un vide énorme dans nos rangs et nous tenons à transmettre à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Nous les assurons de toute notre amitié et sommes en pensée avec eux en ces jours de douloureuse séparation.

La Société de tir

AVIS MORTUAIRE

La Commission, le Corps enseignant et les élèves des écoles de Tramelan ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur André Mast

papa de notre élève Océane, de notre ancienne élève Manon, époux de M^{me} Martine Mast et beau-frère de notre concierge M. Vincent Steinegger.

Nous tenons à exprimer notre plus profonde sympathie à toute la famille en deuil.

AVIS MORTUAIRE

« Les personnes que l'on aime ne nous quittent pas, elles s'absentent juste un peu... »

Ses enfants:

Jean-Philippe et Nivine Brandt-Sharaf et leurs enfants Frédéric et Kevin à Genève

Pierre-Alain Brandt et son fils Léonard à Vevey

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles Albert Brandt

leur très cher et regretté papa, beau-papa, grand-papa, parent et ami enlevé à l'affection des siens dans sa 83^e année.

Adresse de la famille: Pierre-Alain Brandt
Place Scanavin 3
1800 Vevey

La cérémonie d'Adieu sera célébrée le samedi 22 septembre à 14h en l'église catholique de Corgémont, suivie de la mise en terre des cendres.

2606 Corgémont, le 2 août 2018

Cet avis tient lieu de faire-part



Telephone 2.40

Chaussures pour hommes 40-46

Souliers lacets Rindbox, occasion	Prix nets 19.50
Souliers de quartier, ferrage léger	20.50
Souliers lacets Rindbox, belle qualité	25.—
Souliers empeigne grainée, ferrage montagne	31.50
Richelieus noirs depuis	23.—

Chaussures pour garçons 36-39

Bottines Derby, Rindbox, noir	depuis 21.—
Richelieus Rindbox noir	20.—
Richelieus Rindbox brun	22.—

Sandales - Espadrilles - Pantoufles

MAGASIN DE CHAUSSURES
A. DEGOUMOIS
La Ménagère
St-Imier
(Maison connue pour sa vente à bas prix)

Les paroles s'envolent Les annonces restent

Les

Annonces Suisses S.A.

Rue de la Gare 22
BIENNE

se mettent à votre entière disposition pour tout ce qui concerne la publicité dans les journaux, etc. etc.

Dr L. MONET
MÉD. DENTISTE
reçoit à St-Imier, rue Francillon 18
les Mardi et Jeudi dès 13 1/2 heures
Soins des dents - Dentiers

Etude de M^r Abel Jolissaint, notaire à St-Imier

Vente publique de bétail

Samedi, 2 octobre 1926, dès 1 heure de l'après-midi, en son domicile au Torrent (Cormoret), M. **Oscar Ogi**, cultivateur, vendra aux enchères publiques et volontaires:

1 jument de 6 1/2 ans, portante; 1 pouliche de 18 mois; 1 taureau de 18 mois; 12 vaches portantes, en partie prêtes; 9 génisses, dont 8 portantes pour différentes époques; 9 veaux de 7 à 11 mois; 1 tas de foin à fourrager sur place; 1 voiture fermée; 1 char à ressorts; 1 caisse à purin. 6 mois de terme pour les paiements.

Par commission: **Jolissaint, not.**

Faites vos achats chez les négociants soutenant la «Feuille d'Avis du District» par leurs annonces.

ÉTUDE
Me HENRI GENEUX, notaire
Tél. 1.95 ST-IMIER Rue du Midi 32
A proximité de la Gare

Achat et vente d'immeubles
Emprunts hypothécaires
Liquidation de successions
Contrats de mariage, adoptions
Testaments, donations
Ventes mobilières et de bétail
Légalisations et vidimations
Gérance d'immeubles et de titres
Encaissements, Assurances
Constitution de sociétés
Questions fiscales

Célérité. - Discrétion absolue.

Maladies urinaires
Vessie. Reins

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, gôtre, timidité, maigreux etc., demandez en expliquant votre mal au Directeur de l'Institut Dara-Export, Case 430 Rive, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams de Londres



J. Müller-Wyss
Nidau

Atelier d'ébénisterie et tapisserie
Exposition permanente d'ameublements variés
Bas prix
Plus de 50 chambres modèles

Divans
Pour frs 145.-

Une série de superbes divans neufs, moquette laine extra, dessins variés. Garantie sur facture. On réserve la marchandise.
Mag. Ameublement soignés.

C. Beyeler fils, Industrie 1
LA CHAUX-DE-FONDS

Les petites annonces
ont un rendement sûr dans la Feuille d'Avis du District

FIANCÉS

Demandez sans tarder le grand choix de modèles en

Cartes de mariage
à l'Imprimerie H. Strahm-Liengne Courtelary

COMMUNE de COURTELARY

Vendredi 24 septembre 1926

Foire d'automne
avec grand marché au bétail

Attractions diverses Carrousel - Balançoires

Cinéma de la Paix, St-Imier
Samedi et Lundi à 8 h. 15 précises

Seulement deux représentations de gala

Le chef-d'œuvre de la grande poétesse
Gelma Lagerlöf

Gosta Berling

Un roman délicat, romanesque auquel fut attribué le prix Nobel interprété par Lars Hanson

Mise en scène grandiose 3 h. de spectacle Pas d'épisodes

Avis: Dimanche, Jeûne fédéral, Relâche

Sous peu: 600.000 fr. par mois avec Nicolas Kollne

45 machines à écrire

usagées, mais soigneusement revisées, marques Underwood, Adler, Remington, Monarch, Continental, Smith Premier, etc., sont à vendre avec garantie à prix très avantageux.

Facilités de paiement. Ne laissez pas échapper cette rare occasion et demandez la liste de prix à

W. Häusler-Zepf, Olten



Fabrication de Fourneaux
en tous genres

Ferd. Camenzind poëlier-fumiste
St-Imier, rue Agassiz 20, rue du Puits 28a
Entreprise de Tuyaux
Fourneaux transportables en caisses, de genres, de toutes grandeurs, de tous prix.
Réparations promptes, à domicile. Travail soigné à des prix modérés.

Devis gratuit sur demande.

Avant
de vous assurer,
demandez toujours les prospectus et tarifs à

AGENCE D'ASSURANCES
H. GENEUX, notaire ST-IMIER
(Sans engagements)
Téléphone 1.95.

La Fabrique de Fourneaux
A. Egli & Co
BIENNE
Tél. 1681 Rue Franche 9

livre fourneaux de tous systèmes
Transformations de fourneaux. — Réparations.

Maison spéciale pour Revêtements
de cuisines, chambres de bains, etc.
Travail prompt et soigné.



Favorisez les commerçants qui font de la publicité dans la «Feuille d'Avis»

Artisans Commerçants

N'attendez pas au dernier moment pour vous assortir en

Factures d'époque

Adressez-vous en toute confiance à l'IMPRIMERIE H. STRAHM-LIENGNE, COURTELARY qui vous les livrera promptement et à des prix modérés

Conseil de ville de Saint-Imier

Séance ordinaire tenue le jeudi 6 septembre 2018, dès 19h30 dans la salle des délibérations du Conseil de ville

Présidence: M. Claude-Alain Tanner, président
Secrétaire: M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Claude-Alain Tanner, président: « Mesdames, Messieurs. Il est 19h30. J'ai le plaisir d'ouvrir la quatrième séance du Conseil de ville de l'année 2018 et vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue. Tout d'abord, permettez-moi d'adresser mes salutations aux conseillères et conseillers de ville, à M. le maire, à M^{me} la conseillère et MM. les conseillers municipaux, au chancelier, au vice-chancelier, aux représentants de la presse, et au citoyen présent ce soir qui suivra nos débats et à qui je souhaite une agréable soirée en notre compagnie. Je souhaite tout spécialement une cordiale bienvenue aux deux nouvelles conseillères de villes, Madame Bettina Zürcher pour le parti socialiste et Madame Gisèle Tharin pour le parti libéral radical qui remplacent respectivement Madame Jessica Haenni et Monsieur Cornelio Fontana, démissionnaires. Je vous souhaite à toutes les deux beaucoup de plaisir dans le cadre de votre nouvelle fonction. Finalement, je vous prie d'excuser ce soir M. Francis Daetwyler, conseiller municipal, qui est retenu par d'autres obligations politiques. »

M. Claude-Alain Tanner, président: « Je constate qu'il manque un 2^{ème} vice-président au bureau et demande au parti socialiste de bien vouloir proposer un remplaçant. »

M^{me} Nathalie Fiechter, PS: « La fraction socialiste propose M. Olivier Zimmermann, PS. »

...M. Olivier Zimmermann, PS, rejoint le bureau du Conseil de ville...

M. Claude-Alain Tanner, président: « Je constate qu'il manque également un scrutateur au bureau et demande au parti libéral radical de bien vouloir proposer un remplaçant. »

M^{me} Talika Gerber, PLR: « Le parti libéral radical propose M^{me} Joëlle Häller, PLR. »

...M^{me} Joëlle Häller, PLR, rejoint le bureau du Conseil de ville...

M. Claude-Alain Tanner, président, demande s'il y a des modifications à l'ordre du jour.

...Il n'y a pas de modification à l'ordre du jour...

L'ordre du jour se présente de la manière suivante:

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2018
3. Communications du président et du maire
4. Rapport final de la commission temporaire « Intervention sociale en milieu scolaire »: décision
5. Rapport final de la commission temporaire « Maison de la Musique »: décision
6. Nomination d'un membre au poste de 2^{ème} vice-président du bureau du Conseil de ville pour la fin de l'année 2018, en remplacement de M^{me} Jessica Haenni, démissionnaire
7. Nomination d'un membre au sein de la Commission économie et tourisme, en remplacement de M^{me} Jessica Haenni, démissionnaire
8. Motions et interpellations
9. Petites questions
10. Divers et imprévu

1. Appel

Sont présents: M. Patrick Domon (ARC), M. Michel Meyer (ARC), M. Claude-Alain Tanner (ARC), M^{me} Josika Iles (ARC), M^{me} Mélanie Kernen (ARC), M^{me} Danika Perret (ARC),

M. Cyril Erard (ARC), M^{me} Aurélie Juillerat (ARC), M. Fabien Golay (ARC), M^{me} Morgane Bussian (ARC), M. Swann Thommen (ARC), M. Denis Gerber (PLR), M^{me} Talika Gerber (PLR), M. Vincent Brahier (PLR), M^{me} Gisèle Tharin (PLR), M. Christian Tharin (PLR),

M. Corentin Jeanneret (PLR), M^{me} Joëlle Häller (PLR), M. Gaëtan Aellen (PLR), M. Michel Ruchonnet (PS), M^{me} Elisabeth Beck (PS), M^{me} Nathalie Fiechter (PS), M. Olivier Zimmermann (PS), M^{me} Bettina Zürcher (PS) et M. Gerolamo Pepe (PS)

Sont excusés: M. Alexandre Berberat (ARC), M. Cédric Spielhofer (PLR), M. Thierry Spring (PLR), M. Jean-Paul Gerber (PLR), M. Daniel Müller (PLR) et M. Michel Bastardoz (PLR)

Conseil municipal: M. Patrick Tanner (maire), M. Jean Luc Berberat (vice-maire),

M^{me} Florine Pessotto-Bueche, M. Michel Jeanneret, M. Christian Schlupe, M. Marcel Gilomen et M. Beat Grossenbacher (chancelier municipal).

Excusé: M. Francis Daetwyler
Presse: M^{me} Céline LoRicco Châtelain (Le Quotidien jurassien), M. Alexandre Steiner (RJB), M. Blaise Droz (Le Journal du Jura) et M. Carlos Montserrat (Canal Alpha)

Public: M. Philippe Krüttli (citoyen de Saint-Imier)

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2018

M^{me} Mélanie Kernen, ARC, demande une modification à la page 32 du procès-verbal de la séance du 14 juin 2018. Il est indiqué M^{me} Mélanie Kernen, PLR au lieu de M^{me} Mélanie Kernen, ARC.

Au vote, le procès-verbal de la séance du 14 juin 2018 est accepté à l'unanimité, avec la modification demandée.

3. Communications du président et du maire

M. Claude-Alain Tanner, président: « J'ai eu le plaisir de représenter notre conseil le mardi 19 juin à l'occasion de l'Assemblée générale de la société Crescentia. J'ai pu constater que cette société se porte bien et c'est réjouissant pour le développement économique de notre commune. Le mardi 31 juillet dernier, j'ai sorti ma cravate rouge à croix blanche pour répondre à l'invitation de l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier. A cette occasion, j'ai eu l'honneur et surtout le plaisir de prononcer le discours officiel du 1^{er} Août sur notre Place du Marché totalement réaménagée. J'ai également représenté notre conseil le mercredi 29 août dernier à l'occasion de la Cérémonie inaugurale en l'honneur de la restauration de la stèle érigée à la mémoire de Louis Griffet et de 12 autres internés français tombés durant La Première Guerre mondiale. Au sujet des correspondances, nous avons reçu un courrier de

la société du Funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil SA dans lequel le Conseil d'administration remercie les membres du Conseil de ville pour le montant de CHF 100000.- représentant la subvention d'investissement à fonds perdu décidé par notre conseil dans sa séance du 2 mars 2017. Je passe à présent la parole à M. le Maire pour ses communications. « M. Patrick Tanner, maire: « Je n'ai pas de communication ce soir, si ce n'est, de souhaiter, au nom de l'exécutif, une cordiale bienvenue aux deux nouvelles conseillères de ville. Je vous souhaite du plaisir dans le débat politique. Merci pour votre engagement au sein de la collectivité. »

4. Rapport final de la commission temporaire « Intervention sociale en milieu scolaire »: décision

Rapport du Conseil municipal:

Suite à la décision du Conseil de ville du 15 juin 2017, le Conseil municipal a constitué une commission temporaire intitulée « Intervention sociale en milieu scolaire », conformément aux articles 52 et 53 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier (RO).

Par la présente, nous avons l'avantage de vous remettre en annexe le rapport final établi par cette commission.

En cas d'acceptation du rapport final par votre autorité, le Conseil municipal propose de traiter la création du poste de travailleur social en milieu scolaire dans le cadre du processus budgétaire 2019 en cours d'élaboration, avec effet au 1^{er} janvier 2019.

En cas de refus du rapport final, le projet de travailleur social en milieu scolaire sera classé sans suite et la commission temporaire dissoute.

Ouverture de la discussion:

M^{me} Danika Perret, ARC: « La fraction ARC a pris connaissance avec intérêt et soulagement du rapport de la commission temporaire « Intervention sociale en milieu scolaire », concernant la création du poste de travailleur social en milieu scolaire. Mardi matin, ma fille de 7 ans m'expliquait qu'un garçon un peu plus âgé avait trouvé des briques de verre sur l'Esplanade des collèges et qu'il les lançait durant la récréation. Alors oui, je suis soulagée de pouvoir expliquer à ma fille, demain matin que le Conseil de ville aura pris une décision qui permettra indéniablement d'améliorer son sentiment de sécurité et de favoriser son apprentissage. Un travailleur social en milieu scolaire est avant tout un relais. A l'image des autres champs professionnels du travail social, le Travail Social Scolaire fonde son intervention sur le respect et la promotion des droits de l'enfant, en particulier l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la participation et la non-discrimination. Il coordonne les interactions entre différents partenaires: corps enseignant, parents, spécialistes de l'enfance, autorités. Il va s'atteler à seconder, voir suppléer les enseignants dans les actes éducatifs, qui sont parfois moins outillés dans certaines situations complexes. Il collabore avec l'infirmière scolaire dans les démarches de prévention et promotion de la santé. Son appui auprès des médiateurs en fonction permet de professionnaliser et renforcer les démarches en cours. Ses objectifs de:

- soutenir et accompagner les enfants et les jeunes dans leur intégration scolaire et sociale;
- favoriser la qualité du climat scolaire;
- mobiliser les compétences parentales et familiales;
- soutenir l'école dans son mandat d'éducation et de formation;
- collaborer avec les intervenant-e-s du réseau;

font que je me réjouis de pouvoir expliquer à mes enfants que 21 ans après la ratification par la Suisse de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, notre commune reconnaît et prend en compte les besoins de sa jeune génération et met en œuvre des mesures. Aujourd'hui, plus que jamais, on rencontre de plus en plus de parents dépassés par l'éducation de leurs enfants. La discrimination qui peut être véhiculée par les réseaux sociaux, les problématiques de délinquances juvénile et le constat que l'autorité parentale n'a plus le même poids qu'il y a 60 ans ont un impact important sur les dynamiques et conduites de classe. La complexité de ces situations rend aujourd'hui le travail laborieux pour les enseignants, les médiateurs et l'infirmière scolaire. Un travailleur social en milieu scolaire est indéniablement la meilleure réponse à donner à l'avancée de notre société, de notre commune et pour les générations à venir. La fraction ARC tient à saluer la richesse et la qualité du rapport de la commission temporaire et l'en remercie chaleureusement. En conclusion, pour les raisons évoquées, pour la réalisation des droits de l'enfant et la création d'un poste de travailleur social scolaire plus qu'évident, la fraction ARC fait le choix d'accepter le rapport final de la commission temporaire. »

M. Denis Gerber, PLR: « Notre fraction a pris connaissance avec intérêt du rapport qui lui a été soumis. Les indications chiffrées (indice social, cas traités aussi bien à l'Ecole primaire qu'à l'Ecole secondaire) fournies dans ce document détaillé montrent à l'évidence qu'il faut mettre rapidement à disposition de tout le monde scolaire (élèves, enseignants, directions et parents) un moyen supplémentaire permettant d'aborder avec une nouvelle approche complémentaire les difficultés rencontrées dans la vie scolaire quotidienne. L'exemple de nombreuses communes du Jura bernois montre que le travail social en milieu scolaire est un atout important permettant une meilleure prise en charge des élèves et de leurs familles en soutenant, voire en soulageant le corps enseignant. Notre fraction à l'unanimité accepte le rapport présenté et est par conséquent d'accord que la création de ce poste soit intégrée dans le budget 2019. Elle

a aussi pris note qu'un montant unique d'environ de CHF 6000.- pour des investissements doit être prévu pour la phase initiale de mise en œuvre. Notre fraction remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la rédaction de ce rapport. »

M^{me} Nathalie Fiechter, PS: « Les temps changent, la société évolue, des difficultés jusqu'alors gérables prennent aujourd'hui une telle ampleur que les enseignants ne sont plus en mesure d'y faire face. Ils n'ont d'ailleurs pas été formés pour prendre en charge les problématiques sociales de plus en plus lourdes de certains de leurs élèves. Même si la grande majorité de ces enseignants accomplit, jour après jour, un travail remarquable avec leurs classes, il faut admettre que ça ne suffit plus pour les situations les plus délicates. Un soutien par un professionnel du domaine social, à l'instar de ce qui se fait dans de nombreuses autres communes du canton, apparaît, aux yeux de tous les acteurs consultés dans l'élaboration de ce projet, comme indispensable. Bien sûr, ce soutien aura un coût. Mais ne rien faire risque, à terme, de coûter bien plus cher: en effet, combien de jeunes en rupture sociale et sans formation finissent dans les services sociaux, à la charge du contribuable? La tâche première d'un travailleur social scolaire est la prévention, l'établissement de rapports de confiance avec les familles et leurs enfants. Ainsi, le cas échéant, ce travailleur social pourra gérer les situations de crise de manière plus efficace et diminuer les conséquences négatives pour les jeunes. Et même si l'on ne pourra pas éradiquer la totalité des problèmes sociaux, au moins, on pourra en limiter l'impact. Alors, l'investissement financier consenti pour ce projet n'aura pas été vain. Au vu de ce qui précède, la fraction socialiste accepte à l'unanimité le rapport final de la commission temporaire « Intervention sociale en milieu scolaire » et remercie les membres de cette commission pour leur travail fouillé et détaillé. »

Au vote, le Rapport final de la commission temporaire « Intervention sociale en milieu scolaire » est accepté à l'unanimité.

5. Rapport final de la commission temporaire « Maison de la Musique »: décision

Rapport du Conseil municipal:

Suite à l'acceptation du rapport de la motion « Avenir de l'ancien manège » par votre

autorité lors de sa séance du 7 septembre 2017, le Conseil de ville a décidé de la création d'une nouvelle commission spéciale composée de 9 membres, conformément aux art. 52 et 53 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier (RO).

En application de cette décision, la commission temporaire « Maison de la musique » a été constituée le 26 octobre 2017 par le Législatif imérien.

Le Conseil municipal a le plaisir de vous soumettre en annexe le rapport final établi par la commission temporaire pour décision.

En cas d'acceptation du rapport final par le Conseil de ville, cet objet sera porté par l'Exécutif communal dans les différentes commissions concernées (bâtiments, culture et finances) en prévision des décisions formelles nécessaires de l'autorité compétente.

En cas de refus du rapport final par votre autorité, le dossier de la « Maison de la Musique » sera classé sans suite et la commission temporaire dissoute.

Ouverture de la discussion:

M. Michel Meyer, ARC: « Avant de passer à la lecture de la position d'ARC, permettez-moi quelques remarques personnelles, particulièrement à l'attention de ceux parmi nous, et j'en fais partie, qui n'étaient pas présents lorsque les premières discussions concernant l'avenir de l'ancien manège ont eu lieu il y a une dizaine d'années. Le Service des monuments historiques a classé le manège de Saint-Imier comme « digne de protection ». On voulait, il a une dizaine d'années, créer des places de stationnement à cet endroit. Il y avait déjà un besoin en places de stationnement. Le projet de démolition du manège a capoté. J'ai rencontré hier le conservateur des Monuments historiques pour le Jura bernois à Tramelan. Je lui ai demandé où en est la législation aujourd'hui. Il est tout à faire clair. La possibilité de passer en force et de raser le bâtiment est toujours possible. Donc, s'il y en a qui veulent organiser un commando de nuit, et organiser un trax et tout raser, c'est possible. Seulement, l'amende est de CHF 50000.-, et le propriétaire à l'obligation de reconstruire. Ceci me paraît clair. C'est parfaitement illégal. On peut aussi envisager de clôturer le tout, voire de recouvrir avec une bâche et attendre que cela s'écroule. Hélas, la loi est claire, il faudrait reconstruire. Il n'est pas dans la mentalité des gens de chez nous d'entrer dans l'illégalité. On en serait donc au point mort aujourd'hui s'il n'y avait pas le projet que l'on



nous soumet ce soir : Maison de la Musique. Portons plutôt attention au projet de la commission temporaire qui aurait pu être un projet de cinéma, de bowling, de salle de boxe, de piscine couverte, ou que sais-je encore. Le choix s'est porté sur la musique. Et nous en sommes très heureux. Depuis la création de l'EMJB, la musique connaît un essor remarquable dans la région, qui a, par ailleurs, dans les urnes acceptée l'additif constitutionnel de la Confédération pour le soutien au sport, pardon, de la musique à la jeunesse. Ceci a été accepté largement et très généreusement dans la région. Je rappelle aux plus anciens parmi nous qu'en 1970 un même article constitutionnel, l'article 25 quinquies avait aussi été accepté très largement dans la région pour le soutien de la Confédération au sport des jeunes. Ce soutien est actuellement à hauteur de CHF 200 000 000.- par année. Dans ce contexte, Saint-Imier a construit les Halles de gymnastique et le bassin de natation. La fraction ARC a porté toute son attention sur le rapport de la commission temporaire, rapport qui a été remis à tous les conseillers de ville. Chacun a pu se rendre à l'évidence de la qualité du travail de cette commission et de la grandeur du projet. Passons maintenant à la position d'ARC, plus académique, plus fouillée : La Maison de la Musique est un projet magnifique. L'engagement financier demandé à la commune ne représente qu'une partie des coûts d'investissement et de fonctionnement. C'est un projet d'envergure régionale, voire cantonale, qui contribuera au dynamisme de Saint-Imier. Ce projet sera conduit par une association à créer, qui fédérera des personnalités éminentes de la région. Ce sont elles qui rechercheront le solde du financement. Si elles n'y parviennent pas, l'engagement de Saint-Imier n'ira pas au-delà de CHF 50 000.-, nécessaires pour élaborer plus en détails le projet. C'est un risque très modeste. C'est une immense chance pour notre commune que de telles personnalités s'activent à une solution pour l'ancien manège. L'ancien manège est un élément important et reconnu du patrimoine communal. Nous avons la responsabilité de ne pas le laisser se délabrer davantage et de ne plus offrir une image pitoyable de notre commune, à côté des Halles de gymnastiques fraîchement rénovées. S'occuper de ce bâtiment, le rendre présentable, coûtera certainement bien plus que l'engagement total demandé à la commune pour la réalisation complète de ce magnifique projet de Maison de la Musique. Refuser la solution proposée par la commission d'étude, c'est non seulement risquer de se priver d'un projet qui fera rayonner notre commune, mais se réserver des dépenses supplémentaires. ARC est attachée à une gestion rigoureuse des finances communales. Le projet de Maison de la Musique doit s'inscrire dans ce cadre. Notre commune dispose d'un fonds de développement riche de plusieurs millions de francs. Ce fonds est destiné à soutenir et à permettre la réalisation de projets contribuant au développement de Saint-Imier, dans les domaines économiques, de la formation, social, sportif, associatif, touristique ou culturel (art. 11 du Règlement du fonds de développement du 20 juin 2013). C'est d'abord dans le domaine économique que ce fonds a été sollicité. Grâce à ce fonds, la commune, par Crescentia SA, a construit le Parc technologique tout en reprenant à Saint-Imier l'activité du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) qui est une réussite et fait rayonner Saint-Imier. C'est ensuite le domaine sportif qui a bénéficié de ce fonds. En effet, grâce à ce fonds la

commune a pu rénover la Patinoire, en souscrivant en 2016 CHF 1'334 000.- d'actions dans la société Erguël Sports SA. A l'époque, lorsqu'on évoquait les travaux nécessaires pour la Patinoire, certains disaient que notre commune n'avait pas les moyens de se payer une patinoire. Grâce à l'engagement de tous, à la régionalisation du projet et au fonds de développement, la rénovation de notre Patinoire est devenue une réalité. La Maison de la Musique a les mêmes qualités (rayonnement, engagement de tiers, subventions du canton et fonds privés). ARC demande que l'engagement demandé à la commune (moins d'un million de francs) soit également financé par le fonds de développement de Saint-Imier. Après l'économie (2013) et le sport (2016), c'est bien au tour de la culture de bénéficier de ce fonds, qui a les moyens de financer un tel projet. Ainsi, l'engagement de la commune ne grèvera pas le budget communal, et aucun projet ni aucune autre dépense ne pourra être « mis en péril » par cette réalisation. C'est d'ailleurs à cela que sert le fonds de développement que notre commune a eu la sagesse de mettre en place. A l'unanimité, ARC approuve le rapport, et demande que le financement de l'engagement communal soit présenté en totalité (frais d'étude, engagement de verser CHF 50 000.- sur 15 ans, et cession du terrain) à l'organe compétent, avec financement par le fonds de développement de Saint-Imier.»

M. Gaëtan Aellen, PLR : «Le PLR a étudié avec attention le projet présenté ce soir en réponse à notre motion du 3 septembre 2015. Nous constatons qu'après dix ans de doute, de discussions, de réflexions, nous avons enfin une proposition claire qui tient la route. Cette proposition apporte :

- Une belle opportunité pour la région de mettre en valeur la musique et toutes ses qualités artistiques et éducatives.
- Un formidable outil au service de l'Ecole de musique pour promouvoir celle-ci dans des conditions d'excellence.
- Une chance pour la commune de pouvoir affecter ce bâtiment historique à une utilisation à but culturel, avec garantie de fonctionnement.

Nous remercions la commission pour son excellent travail et invitons le conseil à accepter le rapport ainsi qu'à voter les CHF 50 000.- pour financer l'étude.»

M^{me} Elisabeth Beck, PS : «Premièrement, dans son rapport, la commission temporaire souhaite que la commune de Saint-Imier libère d'abord un crédit de CHF 50 000.- destiné à une nouvelle association créée pour affiner le projet. Une partie de cet argent servirait à mener une campagne de fonds pour réunir 1 million de francs. Financer une campagne de recherche de fonds à hauteur de 10 000.- n'a pas sa place dans un crédit d'étude. Et à qui est destinée cette somme ? Ceci n'est pas mentionné dans le rapport. Et une fois que l'association sera créée, en cas d'acceptation de ce crédit d'étude, la population pourra-t-elle encore se prononcer sur ce projet ? Rechercher une assise régionale et une politique solide est un but parfaitement honorable pour cette association, mais cela n'enlève pas le problème du financement communal et cantonal. La fraction socialiste tient ce soir à vous lire un extrait de la lettre du Conseil du Jura bernois envoyée à la commission en date du 26 avril 2018 : «Si le projet se réalise, nous insistons sur la nécessité, pour la Municipalité de Saint-Imier, de s'engager financièrement dans une mesure qui soit équilibrée

par rapport aux engagements financiers attendus ou espérés de la part de notre conseil. Nous signalons par ailleurs qu'il nous semblerait important également de diversifier quelque peu le plan de financement qui nous a été présenté, notamment pour ce qui est des frais de fonctionnement.». Deuxièmement, la commission temporaire souhaite que la commune s'engage à verser chaque année CHF 50 000.- pendant 15 ans afin d'assurer une part des coûts de fonctionnement. Est-ce que ces CHF 50 000.- sont fixes et immuables car dans ce cas il faudra faire des économies ailleurs ? En cas de contraintes financières, où devons-nous les faire ? Si ces 50 000.- sont soumis au processus budgétaire normal, le financement n'est pas garanti. A Berne, si la ville veut soutenir une institution culturelle sur la durée, des contrats d'une durée de 4 ans sont établis. Normalement, une institution doit déjà être active durant cette période et prouver la qualité et la pertinence de ses offres avant de recevoir régulièrement des contributions. La ville soutient le projet pendant les premières années mais de manière dégressive. La fraction socialiste est d'avis qu'il est téméraire de s'engager en contribuant pour 15 ans, avant de savoir ce qui va vraiment être réalisé. Dans ce projet de Maison de la Musique, il est prévu entre autres, pour couvrir les charges, des rentrées de location annuelles de CHF 7 000.- Ceci est insuffisant car même si l'on y ajoute le versement des CHF 30 000.- de l'EMJB auxquels CHF 5 000.- seraient retranchés pour la gestion, l'association participerait à moins de 20 % à la couverture des charges annuelles. Par ailleurs, pour couvrir ces charges, une part prise en charge par l'EMJB vient des subventions qui sont versées par les communes et par celle de Saint-Imier ainsi que par celles du canton. En cas de déficit, qui couvrira les frais ? Faudra-t-il augmenter les subventions communales ? Pour augmenter les rentrées de location, l'association ne devra-t-elle pas louer l'espace plus cher ? Dans ce deuxième rapport, il manque un concept d'utilisation. Quel est le nombre de concerts prévus par an sans oublier les indemnités versées aux artistes ? Quel segment de la population en profitera et de quelle manière ? Comment pense-t-on attirer un public suffisamment nombreux pour financer les prestations sachant que beaucoup d'offres culturelles existent déjà et que, dans le domaine musical, il arrive que des concerts de haut niveau ne soient malheureusement suivis que par peu de personnes même dans les grandes villes ? Dans les faits, on observe depuis plusieurs années que le public apprécie d'aller écouter des concerts dans des lieux insolites un peu partout dans le Jura bernois ou plus loin à l'instar de ce qui existe avec les Jardins musicaux et les Estivales musicales. Une des préoccupations de la Fraction socialiste est aussi qu'une partie des concerts ayant lieu dans d'autres localités du Jura bernois se concentrerait dorénavant à Saint-Imier. Une autre question lancinante revient : L'argent à disposition ne doit-il pas être d'abord prévu pour améliorer la gestion de la commune qui s'endette malheureusement chaque année davantage malgré des comptes annuels bénéficiaires par rapport au budget ? Il faut comprendre qu'un des devoirs importants des politiques est de se soucier des finances de sa commune. Pour cela, il s'agit de cibler les postes où nous faisons des déficits et trouver des solutions pour améliorer la situation. Pour illustrer ses propos, la fraction socialiste vous

donne un exemple : la Salle de spectacles existante enregistre en moyenne un déficit de CHF 120 000.- par année. Ne serait-ce pas une priorité de la rénover afin qu'elle soit davantage occupée en répondant mieux aux attentes des utilisateurs ? Il faut revoir l'acoustique et le système de ventilation, prévoir une salle amovible de façon à la rendre plus intimiste pour des manifestations de moindre affluence, réfléchir au confort du public... Avant d'investir dans un nouvel espace culturel, il est nécessaire de faire des propositions pouvant éviter à notre commune de perdre de l'argent sur des infrastructures existantes. Troisièmement, dans l'annexe la (en chiffre romain) du rapport, il est prévu dans la phase 2, en cas d'acceptation d'un crédit d'étude et après les conclusions de celui-ci, une remédiation du Conseil de ville si les objectifs ne sont pas atteints voire l'abandon du projet... Ceci demande des précisions. En quoi consisterait cette remédiation ? Le Conseil de ville devra-t-il être obligatoirement consulté et aura-t-il encore le droit de dire non au projet ou devra-t-il trouver obligatoirement une solution de financement ? Est-ce que le fait d'avoir créé une association entre temps laissera le Conseil de ville libre de refuser ce projet ? En conclusion, la fraction socialiste, a pris la décision de refuser ce rapport et le crédit d'étude demandé s'il n'est pas possible de repousser la décision à plus tard. Elle salue le travail effectué sur ce projet mais considère que les risques financiers sont trop importants. Elle rappelle que, lors du premier rapport présenté, elle avait exprimé ses réticences et un refus. D'autre part, la fraction socialiste demande, qu'en cas d'acceptation du rapport par le Conseil de ville ce soir, cet objet selon l'article 45 du règlement d'organisation, soit soumis à la décision du Corps électoral, comme cela avait été le cas lors de la rénovation du bâtiment de la Reine-Berthe.»

Au vote, le Rapport final de la commission temporaire «Maison de la Musique» est accepté par 19 voix pour, 4 voix contre. Il y a 2 absents.

6. Nomination d'un membre au poste de 2^e vice-président du bureau du Conseil de ville pour la fin de l'année 2018, en remplacement de M^{me} Jessica Haenni, démissionnaire

M. Michel Ruchonnet, PS, propose M. Olivier Zimmermann, PS.

Au vote, M. Olivier Zimmermann, PS, est nommé à l'unanimité, moins l'intéressé.

M. Claude-Alain Tanner, président : «J'adresse mes félicitations à M. Olivier Zimmermann, PS, et le remercie de nous avoir rejoint au sein du bureau.»

7. Nomination d'un membre au sein de la Commission économie et tourisme, en remplacement de M^{me} Jessica Haenni, démissionnaire

M. Michel Ruchonnet, PS, propose M^{me} Bettina Zürcher, PS.

Au vote, M^{me} Bettina Zürcher, PS, est nommée à l'unanimité, moins l'intéressée.

M. Claude-Alain Tanner président : «Je lui adresse mes félicitations et me réjouis de siéger avec elle au sein de cette commission.»

8. Motions et interpellations

M. Claude-Alain Tanner, président : «Je n'ai pas reçu de motion. Je donne la parole

au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations.»

M. Jean Luc Berberat, chef du Département éducation et culture : «Réponse à l'interpellation de M. Corentin Jeanneret, PLR, sur les boîtes à troc. M. Corentin Jeanneret, PLR, dans une interpellation déposée le 8 mars 2018, demandait s'il était possible d'installer à divers endroits de Saint-Imier des boîtes à journaux (boîte à troc) pour y déposer des livres dont les propriétaires n'auraient plus besoin et de donner ainsi une seconde vie à ces ouvrages, à l'instar de ce qui se fait déjà à Neuchâtel ou à La Chau-de-Fonds par exemple. M^{me} Dorothee Gerber, responsable de la Bibliothèque régionale, a demandé des informations à la Bibliothèque des Montagnes neuchâteloises qui lui a répondu que les 8 boîtes à troc installées à l'occasion de son 175^e anniversaire ont coûté 1'700.- francs au départ. Dernièrement 3'400.- francs ont été investis pour leur donner un coup de jeune. A Neuchâtel, pour 10 boîtes à troc, le budget d'entretien annuel était de 4 000.- francs, selon M^{me} Laetitia Estève Floch, coordinatrice du projet, qui connaît un vrai succès et stimule le lien social et l'échange. Elle prévient cependant qu'il faut les surveiller pour éviter les déprédations et les abus. On trouve parfois n'importe quoi dans ces boîtes considérées parfois comme de vulgaires poubelles... La surveillance est assurée par le Service de sécurité urbaine et la voirie. M^{me} Dorothee Gerber, responsable de la Bibliothèque régionale, s'est renseignée pour l'achat de caissettes à journaux du Matin. Elle m'a fourni des chiffres valables en 2017 :

- Type S470 d'occasion sans pied : 90.- francs + 30.- francs pour le plexiglas neuf (qui soit dit en passant est souvent cassé à Neuchâtel).
- Type S490 avec pied et plexi : 150.- francs.

Quant à savoir combien de boîtes pourraient être installées à Saint-Imier, je n'ai pas encore eu l'occasion d'en parler avec la Commission culturelle qui va se réunir le 10 septembre prochain. Mais en admettant qu'on en achète une dizaine, prévoyons environ 1 500.- francs, pour leur acquisition, et 500.- francs pour les décorer (même si c'était fait par les écoles, ce ne serait pas gratuit). Par la suite, il serait nécessaire d'allouer un montant au budget pour l'entretien de ces caissettes, qui s'élève à 4 000.- francs à Neuchâtel (ce qui me paraît énorme personnellement...). Sans oublier le personnel communal qui devra jeter un coup d'œil de temps en temps. Dès lors êtes-vous prêts à investir ces montants, tout en sachant que pour l'heure je n'ai rien de prévu dans mon budget «bibliothèque» pour financer cette idée. La Bibliothèque régionale quant à elle n'est absolument pas opposée à l'implantation de ces boîtes. J'attends la réaction de votre conseil et en particulier celle de M. Corentin Jeanneret, PLR, afin de déterminer quelle suite on donnera à cette interpellation.»

M. Corentin Jeanneret, PLR : «Merci M. Jean Luc Berberat, chef du Département éducation et culture, pour la réponse et le travail accompli. Merci également à M^{me} Dorothee Gerber, responsable de la Bibliothèque régionale, pour les différentes informations. Au nom de la fraction PLR, je prends acte de cette réponse. Je demande la poursuite de l'étude et sa transmission à la Commission culturelle. Je souhaite d'ores et déjà de bons débats à la Commission culturelle lundi prochain. Merci beaucoup.»

M. Claude-Alain Tanner, président : «J'ai reçu 3 nouvelles interpellations ce soir. Elles

seront présentées dans l'ordre d'arrivée.»

M. Gerolamo Pepe, PS : «Interpellation intitulée : Elargissement de la Rue Pierre-Jollissaint. Actuellement cette rue est trop étroite. Il s'agit d'un axe important pour se rendre à l'Hôpital depuis le centre-ville. En plus des urgences, beaucoup de personnes utilisent cette voie d'accès et cela va encore augmenter avec l'agrandissement du site de l'HJB. Le trafic est régulièrement bloqué dans cette rue. La fraction socialiste relève que cette situation n'est pas satisfaisante d'autant plus que les piétons ne sont pas en sécurité car certains véhicules mordent sur le trottoir quand le trafic est encombré. Ceci est d'ailleurs le cas depuis longtemps même avant les travaux. Il s'agit de réfléchir à un élargissement de la chaussée le long de cette rue pour que le croisement soit possible sachant qu'il y aura, en plus, dès la fin de cette année, davantage de bus qui emprunteront (9 courses quotidiennes au lieu de 2 actuellement). En gardant un grand trottoir, assez large d'un côté pour les piétons, avec un rétrécissement de celui qui est en face, une solution à ce problème pourrait être trouvée.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité : «L'urbanisme prend acte de la question. Nous répondrons à une date ultérieure.»

M. Gerolamo Pepe, PS : «Merci.»

M. Swann Thommen, ARC : «Interpellation intitulée : Aménagement et fleurissement de la Place du Marché et de l'artère principale. Comme plusieurs citoyens nous ont interpellé à ce sujet, nous nous permettons de revenir à charge au sujet du fleurissement de la Place du Marché et de l'artère principale et de l'aménagement de la Place du Marché. En effet, notre fraction, par la voix de M. Claude-Alain Tanner, avait posé une petite question, lors du Conseil de ville du 22 octobre 2015, portant sur le fleurissement et l'embellissement de la grand-rue dans le but de renforcer l'attractivité de notre artère commerciale. Lors du Conseil de ville du 16 juin 2016, M. John Buchs, chef du Département urbanisme et mobilité en fonction à l'époque, avait apporté la réponse suivante. Je cite : «La question du fleurissement de la rue principale s'inscrit dans le réaménagement de la Place du Marché. C'est un dossier qui est indissociable. Le mandat qui a été donné à l'architecte contient cette problématique. Cela paraît simple au départ, mais c'est très complexe à réaliser dans la mesure où l'on doit tenir compte de plusieurs choses comme la LCR, les propriétaires, les entrées des magasins, etc. Je reçois, disons tous les 15 jours, une photo faite à Estavayer-le-Lac ou à Dombresson, en me disant que l'on pourrait réaliser la même chose. Comparaison n'est pas raison, il y a des limites à respecter sur les trottoirs, différentes choses à prendre en compte. Lorsque nous aurons le plan de réaménagement de la Place du Marché, nous pourrions répondre à votre petite question.». Le réaménagement de la Place du Marché est aujourd'hui terminé. Nous attendons donc une réponse à notre petite question s'agissant du fleurissement de la rue principale et également les résultats de l'étude qui a été confiée à l'architecte à ce sujet. De plus, dès lors que nous disposons aujourd'hui d'une Place du Marché totalement réaménagée, nous pouvons espérer que cette place soit également mise en valeur par la mise en place de mobiliers urbains visant à offrir un espace de convivialité pour les citoyens.»

Actuellement ce n'est pas le cas et nous aimerions savoir si des mesures ont été prises à cet effet. La Place du Marché accueille le marché le mardi et le vendredi matin et les différents stands sont situés aux alentours de la fontaine. Dans l'optique d'une mise en place d'un mobilier urbain pérenne, nous nous permettons de poser la question suivante: Ne serait-il pas plus judicieux d'allouer comme autrefois les places de parc se trouvant sur la Place du Marché pour accueillir les stands et ainsi laisser le haut de la place libre, permettant ainsi de libérer cet espace. La rénovation de cette place est un atout pour notre commune et il serait dommage à notre sens de ne pas profiter d'embellir et d'offrir un bel espace de convivialité.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «Je prends acte de la question. Je vais répondre ultérieurement plus en détails. Je vous rassure, c'est sur mon bureau. Merci d'avoir remis ceci sur le tapis.»

M^{me} Josika Iles, ARC: «Interpellation intitulée: Mobilité: pour la prise en compte des besoins des aînés et des personnes à mobilité réduite de toute notre commune. Lors de sa séance du 14 juin 2018, le Conseil de ville a accepté le projet de transports publics présenté par le Service de l'urbanisme. Un crédit de CHF 477 000.- a été voté de façon à permettre, dès décembre 2018, 9 courses du centre de Saint-Imier à la Gare en passant par l'Hôpital, La Roseraie et la Rue de La Clef. Le projet, qui se veut un essai, a pour conséquence de n'offrir, malgré l'investissement, aucune solution pour toutes les personnes habitant dans les quartiers Nord (Rue du Soleil, Rue Paul-Charmillot) et de l'Est (Champ-Meusel, Champ de la Pelle, Tivoli). De nombreuses personnes âgées habitent ces quartiers et devraient pouvoir compter sur un accès facilité, que ce soit en ville ou à l'Hôpital/La Roseraie/Les Lauriers. ARC est d'avis que des solutions pragmatiques complémentaires doivent être recherchées et mises en œuvre, en impliquant les services existants, par exemple le service de taxi. Il doit être possible de trouver un accord et une participation pour que les personnes âgées ou présentant des difficultés de déplacement puissent également accéder à l'Hôpital/La Roseraie/Les Lauriers depuis les quartiers Nord et Est, et qu'une solution soit offerte pour le retour (rappelons que la boucle prévue revient à la Gare depuis la Rue de la Clef, mais ne revient pas au centre, ce qui peut poser des problèmes à une personne âgée qui aurait pris le bus au centre et se retrouve en bas à la Gare... Par ailleurs, lors de la séance du 14 décembre 2017, en réponse à une question posée par M. Michel Ruchonnet, PS, le Service de l'urbanisme déclarait avoir bien pris connaissance du rapport du cef SAINTE-SOCIAL (Mobilité à Saint-Imier, cef SAINTE-SOCIAL, 2016) qui relevait les barrières architecturales demeurant à Saint-Imier. Le Service de l'urbanisme a dit: «saisir à chaque chantier l'opportunité d'adapter l'espace public afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite dans notre Cité.» Les trottoirs non abaissés constituent en effet des obstacles qui doivent être supprimés. Cela est indispensable pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite. Il est très important de prendre en compte les besoins des aînés et des personnes à mobilité réduite de l'ensemble de notre commune. ARC demande:

1. Le Service de l'urbanisme

mettra-t-il en œuvre en décembre 2018 le transport par bus approuvé par le Conseil de ville?

2. Le Service de l'urbanisme est-il disposé à rechercher une solution de transport adaptée et complémentaire, par exemple en collaboration avec les moyens de transports existants (taxi), pour l'ensemble des aînés et personnes à mobilité réduite de notre commune?

3. Quelles sont les barrières architecturales qui ont été supprimées en 2018 et quelles sont les barrières architecturales dont on a étudié la suppression en 2018?

4. Le Service de la mobilité est-il disposé à définir des mesures prioritaires pour la mobilité de nos aînés en collaboration avec les intéressés, notamment en collaborant avec Bel Automne?»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «De nouveau pour moi. Alors, je prends acte de la question. Je suis tout de même étonné. Lors du dernier Conseil de ville, on a accepté le principe. Maintenant, on va le mettre en fonction au mois de décembre. Ce n'est pas encore en fonction, que l'on revient déjà dessus. Comprenez mon étonnement. Il a été dit que cela allait être mis en route, puis que l'on laisserait aller 3 ans et que l'on regarderait ce qu'il y a à améliorer ou changer. Je vais répondre ultérieurement à toutes vos questions.»

M^{me} Josika Iles, ARC: «Merci.»

9. Petites questions

M. Claude-Alain Tanner, président: «Je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux petites questions.»

M. Claude-Alain Tanner, président: «Il ne semble pas y avoir de réponse aux petites questions.»

M. Claude-Alain Tanner, président: «Oui M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité, vous voulez dire quelque chose?»

M. Claude-Alain Tanner, président: «Cela ne semble pas être le cas, on passe aux nouvelles petites questions.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «Si, pardon, j'ai une réponse à donner.»

M. Claude-Alain Tanner, président: «Bon, alors oui, on revient sur les réponses aux petites questions. Je vous donne la parole.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «Je vais répondre à la petite question de M^{me} Morgane Bussian, ARC, concernant les passages pour piétons effacés. Ces passages pour piétons ont été supprimés sur recommandation de l'Office des ponts et chaussées. Ils ne répondaient pas aux exigences légales. En effet, deux étaient marqués à travers des marquages «Stop» et «Cédez-le-passage» à la Rue des Fleurs. Le troisième, à la Rue Pierre-Jolissaint, était situé dans l'assiette de l'arrêt de bus, ce qui n'est pas concevable. Dès lors, l'urbanisme a décidé de supprimer et de ne pas marquer à nouveau ces passages pour piétons. Une étude concernant le croisement Rue de la Fourchaux - Route de Mont-Soleil a été commandée. Celle-ci va s'intégrer dans la réflexion qui est en cours à la Commission d'urbanisme, en vue de modérer le trafic de

ces différentes rues, jusqu'à la Place du Marché. J'espère que cette réponse vous apportera entière satisfaction.»

M^{me} Morgane Bussian, ARC: «Merci M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité, pour ces précisions.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «Je vais répondre à la petite question de M. Fabien Golay, ARC, concernant la signalisation de la traversée de Saint-Imier. La traversée de Saint-Imier a été totalement rénovée, et les travaux de réaménagement sont aujourd'hui achevés. Il en va de même, depuis cet été, pour la Place du Marché. Ces deux projets ayant des incidences sur le schéma de circulation, il aurait été prématuré de poser la signalisation, alors même que des changements étaient attendus. Dès lors, il convenait de fixer:

1. Un schéma de circulation.
2. De définir les directions et endroits à indiquer.

Ces réflexions sont aujourd'hui en cours, et déboucheront sur une nouvelle signalisation en Ville. Pour le premier point, à savoir le schéma de circulation, celui-ci a été validé ce mardi par le Conseil municipal. Du coup, certains panneaux ont déjà été posés vu que le sens de circulation ne changera pas. Quant au deuxième point, il est en cours de finalisation. J'espère avoir répondu à votre petite question M. Fabien Golay, ARC.»

M. Fabien Golay, ARC: «Oui, pardon.»

M. Fabien Golay, ARC: «Merci M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité, pour vos réponses.»

M. Claude-Alain Tanner, président: «J'ai reçu 4 nouvelles petites questions, elles seront présentées dans l'ordre d'arrivée.»

M. Denis Gerber, PLR: «Petite question intitulée: La Gare CFF, une situation qui dure... Notre fraction est déjà intervenue sur l'état du quai Nord de la gare de notre localité. Le Conseil municipal avait répondu qu'il avait pris contact avec les CFF. Le dossier était l'époque bloqué pour des raisons liées à la défense du patrimoine. Le Conseil municipal peut-il nous indiquer si les CFF ont annoncé que les travaux nécessaires à donner un visage plus accueillant à notre gare sont prévus ces prochaines semaines? Au cas où rien ne lui été signalé nous demandons au Conseil municipal d'intervenir une nouvelle fois auprès des instances responsables des CFF. Certes Saint-Imier n'est ni Zürich, Berne, Lausanne ou encore Genève. Mais nos petites localités méritent aussi une forme de respect qui passe par la réalisation de l'entretien minimum des infrastructures ferroviaires. Faudra-t-il lancer une pétition et rendre la démarche publique auprès des médias régionaux et nationaux pour que Saint-Imier obtienne ce que l'aspect de sa gare soit enfin un peu plus souriant?»

M. Patrick Tanner, maire: «Le Conseil municipal partage la même préoccupation que M. Denis Gerber, PLR. Cette question est légitime. Le Conseil municipal suit ce dossier de manière régulière avec les CFF. A ce jour, nous n'avons pas d'élément pour pouvoir dire si les travaux vont démarrer. Je vous rappelle que la procédure dépend de l'Office fédéral des transports, qui est compétent en la matière pour accorder les permis de construire, puisque nous sommes sur le domaine ferroviaire. Actuellement, un litige oppose cet office aux Monuments historiques du

canton de Berne qui souhaitent maintenir la marquise du quai de gare dans son aspect historique initial. Nous poursuivons les démarches et partagerons votre point de vue. Des discussions sont également en cours avec les CFF pour revoir la convention de gare en ce qui concerne l'ensemble de l'aspect de la gare et de ses alentours. Nous faisons un maximum et réitérerons votre demande auprès de la direction des CFF.»

M. Denis Gerber, PLR: «Merci M. le maire.»

M. Corentin Jeanneret, PLR: «Sujet: Patinoire. La fraction PLR s'interroge quant à l'avancement du projet de la nouvelle patinoire.»

M. Patrick Tanner, maire: «Je peux vous indiquer que le délai de fin de travaux, qui est contractuel, est fixé au 30 octobre 2018. Ce délai sera respecté. Nous sommes en train de définir la date pour la cérémonie d'ouverture officielle. La levure avec les artisans est également en cours de préparation. Les travaux devraient se terminer dans le délai initialement prévu. A moins d'une catastrophe de dernière minute, l'ouverture sera donc garantie, d'après les informations que nous avons.»

M. Corentin Jeanneret, PLR: «Je remercie M. le maire pour sa réponse. Je suis satisfait. Merci.»

M^{me} Josika Iles, ARC: «Petites questions intitulée: Places de parc au complexe des Halles de gymnastique. Je me veux ce soir le relais d'un certain agacement de la part des utilisateurs des Halles de gymnastique. Après les magnifiques travaux effectués pour rendre aux normes notre bassin aquatique ainsi que ces halles situées dans le bâtiment Rue Beau site 1, une question se pose... Où peut-on se garer en tant qu'utilisateurs de ces infrastructures. Par exemple: lorsque l'on se rend à la piscine les lundis et mercredis matin de 9 heures - 11 heures pour un cours bébés nageurs. Les mamans et les papas avaient la chance de bénéficier (pendant les travaux) du parking situé aux Nord du bâtiment. Dorénavant il est plus que difficile, voire impossible, de trouver une place aux alentours puisque dès 7 heures tout est complet, ce qui force les parents à devoir se garer à la Coop. Il est dommage même regrettable de ne pouvoir profiter du parking prévu à cet effet. Vous imaginez les usagers de la Patinoire se rendre à la Migros pour se garer! De ce fait, serait-il possible d'étudier la possibilité de réserver des places à l'avant du complexe. On peut en comptabiliser neuf, exclusivement pour les clients des halles et de la piscine de 7 heures - 20 heures, tout en sachant que de nombreux autres cours se déroulent tout au long de la journée.»

M. Christian Schluep, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Je pense que cette question concerne deux départements (urbanisme et mobilité, et bâtiments et infrastructures sportives). Concernant les bâtiments, je peux juste vous rappeler que le projet qui a été avalisé par notre conseil il y a quelques années, prévoyait effectivement la réaffectation de la place Nord des Halles de gymnastique en place de stationnement. On peut déjà vous dire, ce soir, que dès les mesures hivernales, cet emplacement sera à nouveau accessible et qu'un contrôle du parcage ira dans ce sens. Malheureusement, ce soir, ni le département de mon collègue, ni mon département,

M. Christian Tharin, PLR: «Je remercie M. le maire pour ce premier élément de réponse.»

M^{me} Nathalie Fiechter, PS: «Cette petite question s'adresse à M. Christian Schluep, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives. En page 30 du procès-verbal de notre dernier conseil, après une petite question de M^{me} Elisabeth Beck, PS, vous répondiez, je cite: «J'ai pris note de votre petite question. Je n'ai pas les documents pour pouvoir vous répondre. Au prochain Conseil de ville, je vais vous apporter une réponse et également concernant le bassin de natation, il y a encore quelques petites questions ouvertes.» En ce qui concerne le bassin de natation, si je me souviens bien, les questions datent de 2016. Par deux fois, lors d'un rappel de ces questions, vous avez répondu que la réponse serait donnée au prochain conseil. Ma question est donc: pourquoi ne daignez-vous pas répondre, alors que vous vous y êtes engagé, aux questions de notre fraction?»

M. Christian Schluep, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Je pense que cette question concerne deux départements (urbanisme et mobilité, et bâtiments et infrastructures sportives). Concernant les bâtiments, je peux juste vous rappeler que le projet qui a été avalisé par notre conseil il y a quelques années, prévoyait effectivement la réaffectation de la place Nord des Halles de gymnastique en place de stationnement. On peut déjà vous dire, ce soir, que dès les mesures hivernales, cet emplacement sera à nouveau accessible et qu'un contrôle du parcage ira dans ce sens. Malheureusement, ce soir, ni le département de mon collègue, ni mon département,

avons statué sur la solution finale. Je peux rassurer les utilisateurs des halles, que le stationnement de courte durée sera privilégié. Par conséquent, les utilisateurs qui ont l'habitude de stationner sur les places blanches toute la journée devront se plier à un nouveau régime. Ceci doit encore être discuté entre l'urbanisme et mobilité, et les bâtiments et infrastructures sportives, pour pouvoir vous donner plus d'informations.»

M^{me} Josika Iles, ARC: «Merci M. Christian Schluep, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives.»

M. Christian Tharin, PLR: «Petite question intitulée: Migros. Les membres de notre conseil ont été invités le 23 février 2015 à une séance d'information concernant le projet d'implantation d'un nouveau magasin Migros aux alentours des abattoirs. Lors du Conseil de ville suivant, à savoir le 7 mai 2015, nous avons décidé de vendre une parcelle de 596 m² à la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg ainsi qu'un crédit d'engagement de CHF 800 000.- afin de renforcer l'alimentation électrique tout en adaptant les réseaux souterrains du quartier des abattoirs. A l'époque, nous avions été avertis que si les investissements communaux n'étaient pas consentis, il serait dès lors fort probable que le magasin Migros parte de notre Cité. Depuis, quelques petites questions ont été posées auprès de notre assemblée et 3 ans et demie plus tard, la parcelle vendue est toujours dans le même état que celui précédant sa vente. De ce fait, notre fraction se demande où en est le projet. Verrons-nous cette construction se concrétiser un jour dans notre Ville?»

M. Patrick Tanner, maire: «Effectivement, ce dossier prend un certain retard par rapport à sa planification initiale. Je ne dispose pas de tous les éléments pour vous donner une réponse concrète aujourd'hui. Ce que je peux vous dire, c'est que le Conseil municipal, sur préavis de la Commission urbanisme et mobilité, s'est déterminé en début d'année sur les options possibles. Celles-ci ont été communiquées à la direction de Migros. Aujourd'hui, Migros étudie les différentes variantes possibles. Nous sommes dans l'attente d'une position définitive d'ici fin septembre. Ce que je peux également vous dire, c'est que les investissements que vous avez votés au Conseil de ville, ont été maintenus, et sont planifiés sur l'année 2019. A ce stade, je ne peux pas vous en dire plus.»

M. Christian Tharin, PLR: «Je remercie M. le maire pour ce premier élément de réponse.»

M^{me} Nathalie Fiechter, PS: «Celle-ci est une question de M. Christian Schluep, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives. En page 30 du procès-verbal de notre dernier conseil, après une petite question de M^{me} Elisabeth Beck, PS, vous répondiez, je cite: «J'ai pris note de votre petite question. Je n'ai pas les documents pour pouvoir vous répondre. Au prochain Conseil de ville, je vais vous apporter une réponse et également concernant le bassin de natation, il y a encore quelques petites questions ouvertes.» En ce qui concerne le bassin de natation, si je me souviens bien, les questions datent de 2016. Par deux fois, lors d'un rappel de ces questions, vous avez répondu que la réponse serait donnée au prochain conseil. Ma question est donc: pourquoi ne daignez-vous pas répondre, alors que vous vous y êtes engagé, aux questions de notre fraction?»

M. Christian Schluep, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: «Effectivement, je vous avais dit que j'allais apporter toutes les réponses, en bonne et due forme, au prochain conseil. J'aurais peut-être dû dire: «lors d'un prochain conseil». A ce jour, les travaux ont été bien achevés en ce qui concerne la piscine. Pour pouvoir vous donner une réponse précise, avec des chiffres, je vais me retourner vers nos différents partenaires. Je vais mettre la pression pour obtenir les chiffres réels. Je m'engage cette fois à vous les donner lors de la prochaine séance.»

M^{me} Nathalie Fiechter, PS: «Je vous remercie et j'attends avec impatience la prochaine séance.»

M^{me} Aurélie Juillerat, ARC: «Petite question intitulée: Parc à vélos à Saint-Imier. Nous le savons tous, la mobilité douce peut contribuer à améliorer le système des transports, à réduire la pollution, à promouvoir la santé et à faire des économies. Malheureusement, dans la vie de tous les jours, il est difficile de mettre cette idée en pratique. En effet, par exemple, la traversée à vélo de Saint-Imier peut s'avérer bien compliquée, entre les travaux, les voitures mal parkées et les pistes cyclables inexistantes, les cyclistes ne se sentent pas toujours à leur place. De plus, une fois arrivé au village il faut ensuite chercher où parquer son vélo ce qui n'est, selon la destination, pas forcément facile. En somme un vrai parcours du combattant! ARC tient à défendre et à améliorer cette mobilité douce. Notre fraction aimerait donc que des parcs à vélos soient aménagés à divers endroits stratégiques de la commune comme par exemple devant les Halles de gymnastique, au Funiculaire, sur la Place du Marché, devant la commune, à la Patinoire. Merci.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «Je prends note de la question. Il me semble avoir vu cette semaine qu'il a une commission sur les vélos.»

M^{me} Elisabeth Beck, PS: «En tant que présidente de cette commission, je dois vous informer que la commission temporaire ne travaille pas sur le parcage des vélos. Ce n'est pas la tâche de cette commission.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «Bien, elle ne traite pas ce sujet.»

M^{me} Elisabeth Beck, PS: «Non, elle a été créée pour étudier un autre sujet, à savoir des vélos électriques à Saint-Imier.»

M. Marcel Gilomen, chef du Département urbanisme et mobilité: «On parle de la même chose, mais formulé différemment. Je prends acte de la question et vous remercie d'avoir soulevé ceci.»

10. Divers et imprévu

M. Claude-Alain Tanner, président: «Je n'ai pas de Divers et imprévu. Quelqu'un souhaite-t-il encore la parole?»

M. Claude-Alain Tanner, président: «Cela ne semble pas être le cas. Je vous remercie et lève la séance.»

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h30.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président:
M. Claude-Alain Tanner
Le vice-chancelier:
M. Tiago Rodrigues

ENSEMBLE VOCAL D'ERGUËL

Petite messe de Rossini



Dimanche 23 septembre, l'une des plus grandes œuvres de musique sacrée sera présentée par l'Ensemble vocal d'Erguël: Petite messe solennelle de Rossini dans une version pour solistes, chœur,

accordéon et piano. Ni petite, ni solennelle, cette messe, écrite par Rossini dans les dernières années de sa vie, transmet un message profond avec puissance et douceur. Un concert à ne pas manquer!

Dimanche 23 septembre, 17h
Collégiale de Saint-Imier

Renseignements
et réservations sur
www.erguel.ch
ou au 079 122 70 52

COURRIER DES LECTEURS

Quel futur pour le jardin partagé ?

Suite au film *Demain* qui avait touché ici nombre de personnes et permis une prise de conscience des réalités alarmantes qui ont égale-

ment été exposées clairement sur Infrarouge TV mercredi 12 septembre, je vais réunir quelques personnes à la rue Pierre Jolissaint à Saint-Imier

demain samedi à 16h30 pour établir le futur du petit jardin partagé qui y a été mis en route cet été.

Il s'agit d'une friche remise par la commune d'un coin abandonné aux ronces. Celui-ci est devenu, par mes soins principalement, un coin très beau et productif.

Bien qu'accompagnée par six personnes, je suis encore bien trop seule dans la réalisation de cet objectif. Celui-ci devrait pouvoir se réaliser à bien d'autres endroits où la terre n'est pas encore bétonnée ou transformée en garage.

En plus, j'ai 86 ans et il faut donc de la relève! Alors si le temps le permet, nous serons quelques personnes autour d'une table et je vous invite à nous rejoindre. | *Janine Favre*



Réclame

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS



Ce soir, un délicieux combat de mots

Le football n'est pas le seul à avoir sa coupe du monde, non, il y a aussi un tout autre type de « sport », autrement plus hilarant et garanti sans hooligans: le Catch-Impro.

Deux équipes de comédiens se mesurent en improvisant sur un thème choisi par des cartes, en suivant des règles strictes dans un temps et un espace limités. La coupe du monde, à laquelle participeront les équipes de Suisse, France, Belgique et Québec, aura lieu du 27 au 30 septembre au Théâtre de Beausobre à Morges. Mais avant cela, le tour de chauffe enflammera la Suisse romande, en passant par le ring du CCL ce soir vendredi 21 septembre à 20h30!

À gauche, l'équipe suisse: Carlos Henriquez et Noël Antonini, incontournables fêrus d'impro jouant ensemble depuis tout petits ou presque, motivés à fond pour récupérer le titre qu'ils avaient gagné en 2015 puis perdu l'année dernière. À



droite, l'équipe québécoise: Jennie-Anne Walker et Mira Moisan, venues du pays qui a vu naître le concept de l'impro, nullement impressionnées par les mecs d'en face.

On ne saurait oublier la maîtresse de cérémonie, l'inénarrable Catherine d'Oex, et l'arbitre, Vincent Buclin, possesseur des titres et des catégories qu'il fait jouer aux improvisateurs. Le public vote

pour l'équipe qu'il a trouvée la meilleure à la fin de chaque improvisation. Ça démenage, ça envoie, ça détend et ça fait pleurer de rire: assister à un spectacle de Catch-Impro est recommandé par l'OMS, et mériterait d'être remboursé par les caisses maladie!

Catch-Impro
Vendredi 21 septembre, 20h30
www.impro-catch.ch

L'œuvre d'un poète illuminée par l'épouse

Pour sa seconde création, la Compagnie Deva s'attelle à mettre en lumière la magnifique œuvre du poète et écrivain Werner Renfer, bien connu dans notre région. C'est au travers de sa correspondance inédite avec son épouse bien-aimée Germaine que l'éclatante beauté de sa parole va prendre vie.

Le CCL n'a pas hésité à s'associer à la mise sur pied de ce projet qui met également en lumière le rôle de cette femme moderne et courageuse qui s'est battue pour défendre une œuvre poétique.

Germaine est amoureuse du poète Werner Renfer. Toute jeune, elle quitte son Jura natal et le rejoint à Paris. Ensemble, ils partent vivre sur



une île déserte pour y recréer le paradis. La poésie est leur nourriture, la beauté étanche leur soif. Mais bientôt sur-

viennent l'automne, le froid, la faim et la pauvreté.

Des années plus tard, devenue veuve, Germaine se bat encore pour survivre avec ses enfants. Du passé remonte alors la parole du poète.

La Compagnie Deva a été fondée en 2014 par Claudia Nuara et Nathalie Ogi. Son objectif est d'explorer les questions du monde d'aujourd'hui à travers des œuvres contemporaines qui conjuguent écriture et langage théâtral originaux ainsi qu'une pluridisciplinarité artistique.

Vendredi 28 septembre, 20h30
Compagnie Deva
CCL Saint-Imier
www.compagniedeva.com



«Souvent, mes douleurs sont insupportables»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques



"QUI" NE RECONNAÎT PAS "QUI" ?

L'HISTOIRE D'UN CERVEAU PRISONNIER
DANS UN TEMPS ET UN ESPACE ÉMOTIONNEL
(DÉMENCES, ALZHEIMER ...)

CONFÉRENCE DE MARIANNE HARTMANN

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018, 19H30

LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER

T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

SALLE POLYVALENTE, 3^{ÈME} ÉTAGE

ENTRÉE LIBRE

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Du bonheur plein les yeux



Les prévisions météorologiques ne se sont pas trompées, la sortie des aînés de La Ferrière s'est déroulée sous un soleil radieux du matin au soir. La troupe de 35 promeneurs d'un jour, dont 4 accompagnants, a apprécié un premier arrêt «café-croissant» à Yverdon au bord du lac. Chemin faisant, c'est dans le car que le pasteur, Serge Médebielle, a profité de donner lecture d'un Psaume débouchant sur une méditation portant sur le thème de la reconnaissance.

Sur ces bonnes intentions, nous voilà arrivés à Martigny

où nous visitons le musée de la Fondation Barryland. C'est dans l'ancien Arsenal que chacun est invité à faire plus ample connaissance des chiens Saint-Bernard du plus jeune aux plus âgés, sachant que la grande partie de la troupe se trouve actuellement à l'Hospice du Col du Grand Saint-Bernard pour des excursions avec les touristes, notamment.

Le musée est riche de témoignages démontrant le rôle important confié à ce compagnon de vie lors du passage du col par les pèlerins. Ensuite, un bon repas a été partagé au

Vieux Bourg de Martigny où la bonne humeur et les anecdotes fusaient de toutes parts. Sur le chemin du retour, une dernière surprise était au programme et c'est à la fromagerie moderne de Pringy que tous ces gais lurons ont découvert la fabrication d'un bon Gruyère AOP.

En effet, la visite est guidée à l'aide d'un téléphone que chacun manipule à sa guise devant chaque point d'explication. Tous les sens sont mis en activité durant le parcours et le nombre de tommes stockées dans les caves est ahurissant! Un dernier goûter, histoire de

ne pas rentrer le ventre vide et voilà qu'il est déjà l'heure de regagner La Ferrière.

Au moment de se dire «Au revoir», on pouvait entendre d'un même cœur: - c'était une journée formidable! Rendez-vous a été donné pour l'année prochaine!

Cette magnifique journée de réjouissances mérite de sincères remerciements à M. Carvalho qui travaille à Sasdoval, ainsi qu'aux généreux donateurs qui contribuent au succès de la sortie des aînés du village. | l'organisatrice du jour: Jocelyne Perucchini

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Police municipale

Le Conseil municipal a décidé de renforcer sa collaboration avec la Police municipale de Saint-Imier en instaurant de nouvelles prestations à celle administrative déjà existante, à savoir la notification de documents ou d'actes judiciaires en faveur des offices des poursuites et des faillites et des autorités judiciaires.

Les prestations suivantes seront déployées sur une période test du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018 par les agents de Saint-Imier sur le territoire de la commune de Sonvilier.

- Contrôle et sanctionnement du stationnement (et des mesures hivernales à venir);
- Contrôle des véhicules sans plaques;
- Contrôle préventif de la vitesse (radar pédagogique);
- Police des déchets (dénonciation et notification des ordonnances pénales);

- Présence préventive à proximité des écoles.

Ces prestations minimales sont plutôt d'ordre du besoin avéré de renforcer le mieux vivre ensemble en faisant respecter les règles de circulation routière et les règlements municipaux en se donnant les moyens de sanctionner les récalcitrants. Il est rappelé que tout ce qui concerne les véhicules en mouvement est de l'ordre de la police cantonale.

Lors de l'Assemblée communale du 6 décembre prochain, une demande pour une dépense périodique entérinera la convention de prestations de police à long terme et pérennisera nos collaborations avec la commune de Saint-Imier et du canton.

En ce qui concerne la police des constructions, les prestations de contrôle seront dispensées par la secrétaire communale et la commission de construction.

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA FERRIÈRE

100^e anniversaire de l'installation de l'orgue

A cette occasion, la Paroisse réformée de La Ferrière organise le dimanche 23 septembre à 9h45 un concert-culte sur cet instrument rare et relevé en 2011. Au programme: lectures,

historique, rétrospective et beaucoup de musique. Cette rencontre sera suivie d'un apéritif offert par la Paroisse. Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.



COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Deux cents élèves au Clean-Up Day



Pour la troisième année consécutive, la Municipalité de Saint-Imier a participé vendredi passé à l'opération nationale de ramassage des déchets, appelée officiellement «Clean-Up Day».

L'événement a été mis sur pied en partenariat avec les Ecoles primaire et secondaire de Saint-Imier, Pro Saint-Imier ainsi que le service communal des Travaux publics.

Les élèves de l'Ecole primaire (7H et 8H) ont eu l'occasion de découvrir les recoins de la ville en participant à une chasse au trésor et en concevant un jeu de l'oie personnalisé.

Des visites thématiques ont été proposées en matinée aux classes 9H de l'Ecole secondaire. Au programme: l'usine d'incinération ou la station d'épuration. L'après-midi, armés de gants et de sacs à ordures,

les mêmes élèves ont sillonné les rues de la cité pour une action choc de nettoyage.

Au cours d'une tournée qui a duré une heure et demie, ils ont ratissé les environs de la gare, des anciens abattoirs et les espaces verts, notamment. Au final, ils ont ramassé pas moins de 800 litres de déchets!

Le Clean-Up Day est une opération nationale qui a été mise sur pied les 14 et 15

septembre. Son slogan: «La Suisse fait place nette. Participe.» Il s'agit d'une action de sensibilisation au phénomène du littering et de lutte contre les décharges sauvages. L'objectif est d'agir durablement pour une Suisse propre et ainsi d'apporter «une contribution active à la qualité de vie et au sentiment de sécurité dans sa commune», peut-on lire sur le site officiel. | cm

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Queer et rebelle, Stella Glitter

Stella Glitter, artiste transgenre et musicienne émérite, sera en concert à l'Espace Noir avec ses acolytes ce soir, dès 21h. Tirant ses origines dans les régions zurichoise et jurassienne, Stella Glitter est aujourd'hui basée dans les Franches-Montagnes, où elle travaille depuis quelques mois avec des chevaux. Habitée par la culture queer, ses chansons évoquent la vie, la lutte des exclus et la rébellion.

Vendredi 21 septembre dès 21h
Stella Glitter Rebel Queer Tour
Espace Noir Saint-Imier
Prix 8 fr. / 10 fr.

CLUB DES AÎNÉS SONVILIER

Le Canada

Une projection de Jean-Lou Zimmermann de Cernier

Bienvenue à toutes et à tous de Sonvilier et d'ailleurs, jeunes et moins jeunes.

Nous cherchons

L'équipe d'animation est à la recherche de nouvelles personnes pour compléter ses rangs dès 2019. Renseignements au 032 941 13 62.

| le comité des aînés

Mardi 2 octobre, 14h
Salle de paroisse, Sonvilier

Vous n'avez pas vu le temps passer...
Toutes nos félicitations pour vos 50 ans de mariage i Genovese! On vous aime!



Vos enfants et familles

Réclame

La détresse des personnes âgées n'est pas une fatalité.

prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3



PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SCHNEEBERGER TRAMELAN
24 h sur 24:
du vendredi 21 septembre à 18 h 30
au vendredi 28 septembre à 18 h 30
Dimanche et fériés:
11 h-12 h, 19 h 15-19 h 30
032 487 42 48

PHARMACIEPLUS DU VALLON

SAINT-IMIER
Samedi 22 septembre:
13 h 30-16 h, 19 h-19 h 30
Dimanche 23 septembre:
11 h-12 h, 19 h-19 h 30
Fériés: selon horaire du dimanche
032 942 86 86

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN

En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi
et jours fériés: 24 heures sur 24
0900 93 55 55

PERMANENCES
DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95, 032 941 41 21
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL
SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60
032 941 31 33, sasdovall@bluewin.ch
www.sasdovall.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13 h-18 h
Jeudi: 13 h 30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
www.cajperj.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES,
DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9 h-17 h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER Baptiste-Savoie 21

Mercredi: 14 h-18 h 30 (ou animations
mobiles: Place de l'Esplanade,
Saint-Imier ou Place du Collège
de Courtelary)
Un jeudi sur deux: 15 h 15-18 h 30
Vendredi: 15 h 15-18 h 30 (ou animations
mobiles: Place de l'Esplanade,
Saint-Imier ou Place du Collège
de Courtelary)

espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch

BIBLIOTBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 2 octobre: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 6 octobre: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER

Mardi 16 octobre: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village

Mardi 2 octobre: 17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter à la rue des
Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 21 septembre: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village

Vendredi 21 septembre: 16 h-17 h

SONCEBOZ commune

Mardi 25 septembre: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 21 septembre: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège

Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

COURTELARY

collège
Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jeudi: 15 h-16 h 30
Vendredi: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14 h-18 h
Jeudi et vendredi: 9 h-11 h et 14 h-18 h
1^{er} samedi du mois: 10 h-11 h 30
Située dans le bâtiment
du Relais culturel d'Erguël,
la Bibliothèque régionale
vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER

collège
Lundi: 17 h 30-19 h 30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE

collège
Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET

rue principale 20
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jeudi: 18 h 15-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH
LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE,
BISTROT ET SHOP
Mardi-dimanche: 10 h-18 h 30
**Lundi, durant les périodes
de vacances régionales
et jours fériés:** 10 h-18 h 30

Fermetures annuelles

25 et 26 décembre
1^{er} et 2 janvier
deux semaines en janvier

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT salle des sport

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 9 h-9 h 55
Gym Seniors: mercredi 10 h-10 h 55
Si vous avez 55 ans et plus, dames et
messieurs, les leçons sont ouvertes
à tout le monde. L'expérience vous
tente? Venez nous rejoindre.
079 237 21 04

ORVIN halle

Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER

rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15 h-18 h

Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/
ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN

Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES

ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER

Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

MUSÉE D'HISTOIRE

ET HISTOIRE NATURELLE

SONVILIER, collège
Entrée libre sur rendez-vous.
032 941 11 20
adm.sonvilier@bluewin.ch

MUSÉE DE SAINT-IMIER

**Fermé jusqu'en 2019 pour travaux
de rénovation et d'agrandissement.**
032 941 14 54, musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

PISCINES

PISCINE D'ERGUËL

SAINT-IMIER, Sur le Pont
Lundi à dimanche:
septembre: 9 h-19 h
032 941 28 42

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18 h-19 h **140 cm**, 19 h-21 h **190 cm**
Mardi: 18 h-20 h **190 cm**
Mercredi: 16 h 30-17 h 30 **120 cm**,
17 h 30-19 h 15 **140 cm**
Je: 18 h-20 h **190 cm**, 20 h-21 h **140 cm**
Vendredi: 18 h-21 h **190 cm**
Samedi: 9 h-11 h **140 cm**

Dès 19 h (18 h 30 le mercredi), les
enfants, même accompagnés, ne sont
plus admis.

Fermetures annuelles

De mi-mai à mi-septembre 2018, ainsi
que du 21 décembre 2018 au 3 janvier
2019. Pâques, Ascension, Pentecôte,
Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

Grosjean Pauline, 032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/
decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-
de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Week-end des 22 et 23 septembre,
gardiennage assuré par Marcel
Walther. Bienvenue aux promeneurs
désireux de se désaltérer.

Pour « réserver » le chalet durant les
week-ends où il n'y a pas de gar-
diennage, s'adresser à Daniel Isler au
078 713 77 08.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON

À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
032 485 01 53

c.faehndrich@perly-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Ma-je: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi: 15 h-18 h
Mardi: 9 h 30-11 h 45
Me: 9 h 30-11 h 45, 14 h 30-16 h 30
Jeudi: 9 h 30-12 h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi: 10 h-12 h
Mardi: 10 h-12 h
Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi-mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jeudi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30
Village 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16 h-18 h
(jusqu'à 19 h lors de la permanence
du maire)
Mercredi: 10 h 30-12 h
Jeudi: 16 h-18 h
La Charrière 6, 2534 Orvin
Case postale 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@perly-laheutte.ch
www.perly-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16 h-18 h
Jeudi: 10 h-12 h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER

Lu-me: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h
Jeudi: 14 h-18 h
vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Case postale 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE

Lundi: 9 h 30-11 h 30
Mardi et jeudi: 15 h 30-17 h 30
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ

Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30
Vendredi: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
Case postale 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVRETURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-16 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi: 8 h-12 h

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

- Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN

Lu-ma: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45
Mercredi: 14 h-16 h 45
Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h
Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET

Lundi-vendredi: 9 h-12 h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Délai page utile

LUNDI SOIR

Réclame

POMPES FUNÈBRES Jour et nuit
NIGGLI
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances
de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens,
Coraline Bolle
et Claudia Lopes

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi: 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h
Vendredi: 7 h 30-12 h

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12 h
Rédac. et annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS!
Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge gratuite à votre domicile
les mercredis entre 17 h et 18 h

(Hormis les frigos, congélateurs et TV à tube)

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Le secteur « Crêt-Georges Ouest » redynamisé

Au bénéfice d'un plan de quartier (PQ) élaboré dans les années 1990, le secteur « Crêt-Georges Ouest » ne répond plus aux exigences urbanistiques en vigueur. Le Conseil municipal a décidé en séance du 4 septembre 2018 de lancer une procédure de modification de ce PQ dans un esprit de redynamisation du secteur et d'amélioration de l'offre en matière d'habitat.

C'est le 8 avril 1994, à la suite d'une décision d'approbation cantonale, que le plan de quartier « Crêt-Georges Ouest » est entré en vigueur. Depuis lors, cette zone soumise à prescriptions spéciales a connu une évolution modeste malgré une situation géographique très favorable. Située au centre de la localité, elle se trouve à quelques encablures de la gare CJ de Tramelan et du centre commerçant.

Décisions et décisions

Le Conseil municipal a pris de récentes décisions afin de pallier la carence d'intérêt que suscite cet espace, en lançant une réflexion sur la reformulation de nouveaux objectifs du plan de quartier. Ceux-ci devront à présent répondre aux exigences du Plan directeur cantonal 2030 et à la stratégie d'urbanisation vers l'intérieur des localités.

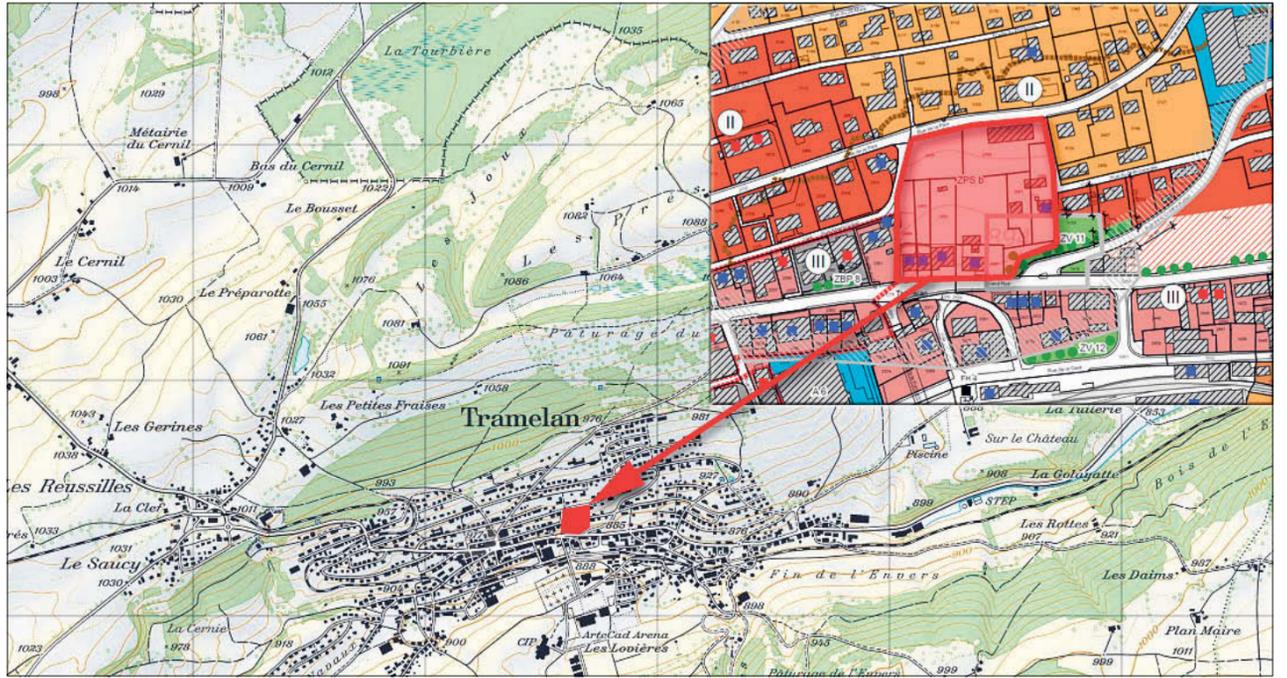
Le Conseil municipal n'a pas remis en question l'existence même d'un plan de quartier dans ce secteur. Cette disposition urbanistique contraignante permettra en effet de donner à l'ensemble une harmonie architecturale et facilitera l'implantation de davantage de logements.

La réflexion ne se situe qu'à ses prémices mais de nouveaux paramètres s'imposent d'eux-mêmes pour améliorer le développement de ce secteur: - s'affranchir des limites parcellaires existantes pour

assurer la meilleure occupation possible des surfaces; - privilégier une densification de la constructibilité par la définition d'une manière de bâtir « presque contiguë »; - définir des prescriptions architecturales: type de zone, type de quartier. - établir une circulation de quartier (mêlant circulation routière et mobilité douce)

La redéfinition de ces éléments permettra aussi de gagner en efficacité par rapport à l'offre en logement. Sans PQ, par la simple application de la réglementation fondamentale, ce secteur est à même d'accueillir entre 8 et 22 logements nouveaux; avec le PQ actuel, entre 12 et 22 logements nouveaux, soit une valorisation foncière très limitée. De fait, la modification du plan de quartier est d'une évidence nécessaire et les différentes faisabilités, représentant des capacités situées entre 22 et 76 logements, révèlent le potentiel de valorisation quantitative et qualitative du projet.

Avant de démarrer la procédure formelle de modification du plan de quartier, il est impératif de procéder à la consultation des propriétaires concernés et de certains Offices cantonaux afin de consolider les options retenues par le Conseil municipal et/ou en réorienter certaines. Un contact étroit sera pris avec lesdits propriétaires fon-



ciers pour définir les modalités de collaboration.

L'ensemble de la procédure de révision du PQ, jusqu'à l'entrée en force de la décision d'approbation cantonale, prendra au minimum deux ans.

Le PQ du Crêt-Georges Ouest en bref

- emprise délimitée par la rue de la Paix au Nord, le Sentier Batanvaux à l'Est, la Grand-Rue au Sud et la rue Albert Gobat à l'Ouest.
- 10 parcelles dont 7 comprennent une construction principale
- superficie totale de 12 077 m²
- environ 1940 m² sont inconstructibles (zones de protection des eaux de Batanvaux)
- topographiquement, sur une

coupe faite sur la plus grande longueur Nord-Sud, le dénivelé entre la rue de la Paix et la Grand'Rue est d'un peu plus de 27 mètres.

Nuisances jeudi 27 septembre à la Chautenatte

En raison d'une nouvelle étape de bétonnage sur le chantier en cours, l'entreprise en charge de l'ouvrage F. Hânzi SA devra déroger aux horaires figurant dans le règlement de police administrative. Ainsi, le jeudi 27 septembre, les travaux débuteront à 5h30, se poursuivront sur midi (sans pause) et s'achèveront vers 18h30. Un décalage d'un jour avant ou après, que ce soit pour des raisons techniques ou météorologiques, ne fera plus l'objet d'un avis. Les autorités communales ont donné leur accord à cette

dérogation exceptionnelle en lien avec la construction sur les hauts de ce secteur. Nous vous remercions de votre compréhension.

Locatives: expo à la Calèche

Le Journal du Jura s'est fait l'écho lundi 17 septembre d'un article concernant la célébration du 100^e anniversaire des Locatives à Tramelan (bâtiment Rue de la Paix 15 et 17).

Dans l'enchaînement, nous rappelons qu'une petite exposition qui regroupe photographies et textes historiques est à visiter au restaurant de La Calèche jusqu'à fin septembre.

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Christophe Gagnebin, conseiller municipal en charge de l'urbanisme (077 520 48 93, urbanisme.cm@tramelan.ch) ou François Comina, directeur des Services techniques (032 486 99 50, francois.comina@tramelan.ch). | chancellerie municipale

TRAMELAN

Don du sang

Sauvez une vie, donnez votre sang à Tramelan le jeudi 27 septembre prochain, à la salle de La Marelle. La section des samaritains de Tramelan vous accueille de 16h30 à 19h30. Les nouveaux donneurs peuvent se présenter jusqu'à 18h30.

MONT-TRAMELAN

Vide-grenier à l'école

Le samedi 22 septembre, de 9h à 15h, se tiendra le premier vide-grenier organisé par la commune. Il est ouvert à toute la population. C'est une belle occasion de se séparer d'objets encombrants (livres, bibelots, ustensiles de cuisine, petits meubles, etc.) à des prix intéressants. Grillades et boissons seront à disposition durant toute la manifestation. Pour les inscriptions et pour plus d'infos, contactez Nathalie Bürki 079 418 69 25 ou par mail a info@mont-tramelan.ch.

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

À L'ÉCOLE DES PHILOSOPHES
VENDREDI 21 SEPTEMBRE, 18 H

reprise.

LES FRÈRES SISTERS
VENDREDI 21 SEPTEMBRE 20 H 30
SAMEDI 22 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE, 17 H / 20 H
LUNDI 24 SEPTEMBRE, 20 H

de Jacques Audiard, avec Jake Gyllenhaal, Joaquin Phoenix, John C. Reilly. Charlie et Elie Sisters évoluent dans un monde sauvage et hostile, ils ont du sang sur les mains: celui de criminels, celui d'innocents... Aucun état d'âme à tuer. C'est leur métier. Charlie, le cadet, est né pour ça. Elie, lui, ne rêve que d'une vie normale. En français. 16 ans. Durée 1 h 57.

LE VENT TOURNE
SAMEDI 22 SEPTEMBRE, 18 H
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE, 14 H

reprise.



LES FRÈRES SISTERS

UN PEUPLE ET SON ROI
MERCREDI 26 SEPTEMBRE, 18 H

de Pierre Schoeller, avec Gaspard Ulliel, Adèle Haenel. En 1789, un peuple entre en révolution. Dans ces moments où tout s'accélère, se croisent les destins d'hommes et de femmes du peuple, et de figures historiques. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 2 h 01.

I FEEL GOOD
MERCREDI 26 SEPTEMBRE, 20 H 15

de Benoît Delépine et Gustave Kervern, avec Yolande Moreau, Jean Dujardin. Monique dirige une communauté Emmaüs près de Pau. Après plusieurs années d'absence, elle voit débarquer son frère, Jacques, un bon à rien qui n'a qu'une obsession: trouver l'idée qui le rendra riche. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 43.



LES DAMES
JEUDI 27 SEPTEMBRE, 20 H

de Stéphanie Chuat et Véronique Reymond. Elles sont célibataires, veuves ou divorcées. Elles ont eu des enfants, des maris, un travail, elles ont une vie derrière elles mais surtout une vie à venir... En français. 6 ans (sugg. 14). Durée 1 h 21.

AU ROYAL À TAVANNES

SEARCHING PORTÉE DISPARUE
VENDREDI 21 SEPTEMBRE, 20 H
SAMEDI 22 SEPTEMBRE, 21 H
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE, 17 H

d'Aneesh Chaganty, avec John Cho, Debra Messing. Après la disparition de Margot, la fille de David Kim, l'en-

quête est confiée à la commissaire de police Rosemary Vick. Mais celle-ci n'a aucun indice. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 42.

PHOTO DE FAMILLE
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE, 20 H
MARDI 25 SEPTEMBRE, 20 H

de Cecilia Rouaud, avec Vanessa Paradis, Camille Cottin, Jean-Pierre Bacri. Gabrielle est «statue» pour touristes, au grand dam de son fils ado. Elsa est en colère contre la terre entière et désespère de tomber enceinte. Mao est un game designer de génie chroniquement dépressif qui noie sa mélancolie dans l'alcool et la psychanalyse. Ils sont frères et sœurs mais ne se côtoient pas. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 38.

LES FRÈRES SISTERS
JEUDI 27 SEPTEMBRE, 20 H

voir ci-contre.

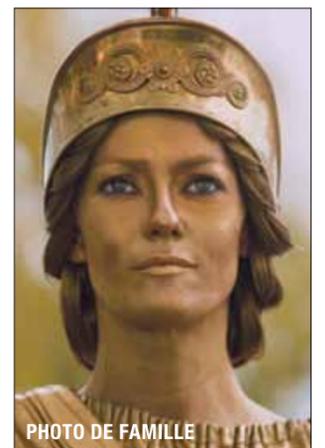


PHOTO DE FAMILLE

16 communes

1 JOURNAL

JURA BERNOIS TOURISME**Dernières sorties d'observation de la faune sauvage de l'année**

La thématique «Retour à la nature» a été mise en avant par Suisse Tourisme durant les années 2017 et 2018. Dans ce cadre-là, Jura bernois Tourisme a organisé et organise des sorties d'observation de la faune sauvage payantes.

Plusieurs guides accompagnateurs en moyenne montagne proposent trois types de sorties d'avril à septembre 2018. Ce sont donc 18 randonnées qui vont offrir la possibilité de tenter d'observer la faune sauvage. Eh oui, ces charmants animaux se laissent parfois désirer. En petit groupe (pour faciliter les chances d'observation), il sera alors possible d'aller à la rencontre de cette faune sauvage qui peuple l'arc jurassien. Grâce à sa topographie variée entre sommets et vallées, le massif jurassien accueille une grande diversité d'espèces de faune sauvage.

Accompagnés de Valérie Chételat, de Cédric Simmen, Bastian Keckeis, Jean-Jacques Amstutz et Noé Thiel, tous guides diplômés, le public a l'occasion, durant de petites randonnées (moins de 8 km de marche), d'aller à la découverte

des magnifiques paysages régionaux. Les guides sont multilingues. Certaines sorties sont ainsi aussi réalisables en allemand ou en anglais.

Ces activités sont aussi réservables sur demande pour des groupes particuliers.

Cette thématique «Retour à la nature» s'inscrit totalement dans la communication de la destination touristique Jura & Trois-Lacs (J3L) puisque le thème nature est l'un des sept domaines stratégiques de J3L. Le Jura bernois et ses régions proches ont de nombreux atouts à faire valoir dans ce domaine.

Cette thématique va aussi permettre une mise en avant encore plus accrue du Parc régional Chasseral, territoire exceptionnel d'un point de vue naturel et reconnu comme d'importance nationale par la

Confédération. Les diverses informations se trouvent sur le site internet de Jura bernois Tourisme.l

Ces sorties sont payantes et ont lieu par tous les temps. Il est possible de se rendre au lieu de rendez-vous sans réservation préalable. Si réservations souhaitées, elles sont à effectuer auprès de Jura bernois Tourisme par téléphone au 032 494 53 43 ou par email à l'adresse info@jurabernois.ch.

Castors
mercredi 26 septembre
17h30-19h30, Bienne

Rapaces
samedi 29 septembre
8h-11h, Moutier

Marmottes et chamois
dimanche 30 septembre
8h-12h, Les Savagnières

**Visites guidées : la saison se poursuit le 22 septembre...**

Le week-end du 22 septembre verra la poursuite de la saison des visites guidées organisées par Jura bernois Tourisme à Bellelay.

Jura bernois Tourisme propose aux habitants, visiteurs, hôtes et à toute personne intéressée des visites guidées à dates fixes.

Visite guidée de l'Abbatiale de Bellelay

La prochaine visite guidée

de l'Abbatiale de Bellelay se déroule le samedi 22 septembre à 13h30.

Celle-ci dure 1h30. Le rendez-vous est fixé à 13h30 sur le parking de la Maison de la Tête de Moine. Il n'est pas nécessaire de s'y inscrire au préalable et elle aura lieu par

tous les temps. Ces visites sont payantes.

Venez découvrir l'Abbatiale de Bellelay, lieu culturel chargé d'histoire au cœur du massif jurassien! Ce bâtiment baroque, ancienne abbaye des Prémontrés, classé monument historique et restauré au cours des années 1957 à 1960, est un haut lieu de rencontres culturelles et artistiques et abrite de nombreuses expositions.

Jura bernois Tourisme se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires au 032 494 53 43, par courriel à info@jurabernois.ch ou sur le site internet: www.jurabernois.ch.

Visites à dates fixes

Samedi 22 septembre de 13h30 à 15h à Bellelay
Dimanche 14 octobre de 11h à 12h30 à Bellelay

Visites pour les groupes

Il est toujours possible d'organiser une visite sur demande pour les groupes.

Renseignements: Jura bernois Tourisme Moutier (032 494 53 43) ou info@jurabernois.ch.

**AGENDA****EXPOSITIONS**

– Le Transsibérien, exposition de photographies de Xavier Voirrol, du 2 août au 4 janvier, de 9h à 19h, 7 jours sur 7, à La Roseraie à St-Imier, entrée libre

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

– Catch-Impro à 20h30 au CCL à Saint-Imier
– Stella Glitter, queer et rebelle à l'Espace Noir, Saint-Imier, dès 21h
– Stand tenu par des infirmières spécialisées en lactation de l'hôpital du Jura bernois de 9h à 13h à la place du Marché de Saint-Imier
– Reprise des cours de danse Pro Senectute à Grandval, salle de paroisse à 14h

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

– Bellelay, visite guidée de l'Abbatiale de 13h30 à 15h, renseignements: 032 494 53 43, info@jurabernois.ch, www.jurabernois.ch
– Né pour lire spécial 10 ans, de 10h à 10h45 à la bibliothèque de Saint-Imier, sur inscription
– Démonstration avec une locomotive et sa concasseuse dès 11h à Sonvilier
– Immortels, concert-événement, Salle de spectacles Saint-Imier, 20h, réservation auprès des succursales de la Clientis
– Ensemble vocal Gallicantus, 20h, temple de Sonvilier, entrée libre, collecte
– Vide-grenier à Mont-Tramelan

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

– Ensemble vocal d'Erquél, Collégiale de Saint-Imier, 17h, réservation sur www.everguel.ch ou 079 122 70 52
– Immortels, concert-événement, Salle de spectacles Saint-Imier, 17h, réservation auprès des succursales de la Clientis
– Ensemble vocal Gallicantus, 17h, temple du Locle, entrée libre, collecte

MARDI 25 SEPTEMBRE

– Bolivie: *Les Racines de la Terre-Mère*, film-conférence au Cinématographe à Tramelan à 20h

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

– Conférence sur le droit du malade, 14h30, bâtiment administratif de Sonceboz, organisé par le Groupe Parkinson Arc Jurassien
– Etre et rester mobile avec les transports publics, organisé par Pro Senectute à Porrentruy sur inscription

JEUDI 27 SEPTEMBRE

– Don du sang, Tramelan, de 16h30 à 19h30

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

– Compagnie Deva au CCL à Saint-Imier à 20h30
– Nul Bar Ailleurs, Last Friday Bar dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin
– La Retrouvaille, 13h30, visite du centre nature des Cerlatez et de l'étang de la Gruère
– Groupe de jeunes de la ferme des Carolines, 19h à 21h, Corgémont

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

– 50 ans du Jodleur Club Gemslue dès 20h au centre communal de Péry
– Choucroute de saison organisée par la fanfare de Villeret, place du village dès 11h30

MARDI 2 OCTOBRE

– Club des aînés de Sonvilier, projection Le Canada, 14h, salle de paroisse

VENDREDI 5 OCTOBRE

– Line dance party, dès 18h avec Dana Bangarter, Country Music Festival, Courtelary

SAMEDI 6 OCTOBRE

– Johnstone (sous le tipi), dès 18h, Country Music Festival, Courtelary
– Dès 20h, Halle de gymnastique, Rimrock Country Band, Carlton Moody, Buddy Dee & Tht Ghoststriders, ouverture des portes à 18h, Country Music Festival, Courtelary

DIMANCHE 14 OCTOBRE

– Bellelay, visite guidée de l'Abbatiale de 11h à 12h30, renseignements: 032 494 53 43, info@jurabernois.ch, www.jurabernois.ch

VENDREDI 19 OCTOBRE

– Nul Bar Ailleurs dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin

JEUDI 1ER NOVEMBRE

– Café-parent, CIP, Tramelan, 19h30-21h: Apprivoiser le risque avec nos enfants et adolescents

LUNDI 5 NOVEMBRE

– Corgémont, séance d'information communale à 20h, salle des spectacles

SAMEDI 10 NOVEMBRE

– Hugues Aufray en concert à la salle des fêtes de Reconvilier à 20h

JEUDI 22 NOVEMBRE

– Café-parent, CIP, Tramelan, 19h30-21h: Parlons d'argent en famille

VENDREDI 30 NOVEMBRE

– Nul Bar Ailleurs, Last Friday Bar dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

– Nul Bar Ailleurs dès 19h, ancien stand de tir à Vauffelin

League of Legends fait un arrêt à la première édition de HeroFest

Du 12 au 14 octobre, le site de BERNEXPO fera place à un univers fantastique: gamers, geeks et cosplayers trouveront leur bonheur à l'occasion de la première édition de HeroFest. L'un des moments forts: le premier tour de League of Legends. Pendant ces deux jours, l'un des MOBA les plus appréciés dans le monde entier aura lieu

dans le cadre de HeroFest, qui accueille donc le premier tour de League of Legends. Le site de BERNEXPO, avec la première édition de HeroFest, est l'un des huit lieux de transmission où se rassembleront des équipes professionnelles pour tenter de remporter des points et se qualifier pour les European Masters. Le premier et unique

événement officiel Riot Games en Suisse ne constitue pas seulement un jalon pour la scène de l'e-sport national.

Nerfs solides obligatoires dans la phase éliminatoire

Les équipes doivent se qualifier au cours de deux phases pour participer à l'événement très chaud de HeroFest. Seules huit équipes resteront en jeu après la phase d'élimination et s'affronteront entre elles au cours de la qualification fermée. Les quatre meilleures équipes auront ensuite la chance de se rendre à Berne.

Être de la partie sur place et vivre la finale

La demi-finale aura lieu à Berne le samedi dans le cadre de HeroFest, la petite et la grande finale étant fixées au dimanche. Les visiteurs vivront des parties à couper le souffle, au cours desquelles les équipes tireront le maximum de leurs champions.

Réclame



PRIVOR
compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.375%

cec.clientis.ch

Versez maintenant!

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Une victoire pour le dernier match test

Pour son dernier match de préparation, le HC Saint-Imier s'est déplacé à Yverdon-les-Bains pour un match test avant le début du championnat. Jouer cinq matchs amicaux seulement peut sembler peu pour certains. Pour comparaison mais pas raison, Université Neuchâtel en aura joué neuf.

Sur la glace vaudoise, Saint-Imier a mis deux tiers de temps pour se mettre sur le chemin du succès. Les Imériens y sont allés crescendo, laissant le premier tiers à l'initiative, stérile, de l'équipe locale. Ils ont ensuite fait jeu égal durant le second. C'est dans le dernier tiers seulement que les filets ont tremblé et uniquement à l'avantage des jaunes et noirs.

Il faut relever que Saint-Imier s'est montré très présent défensivement, avec un Frédéric Dorthe, portier, déjà

bien en jambes. En dehors des entraînements d'équipe où il se montre assidu, le dernier rempart s'impose des entraînements supplémentaires dans sa ville de Lausanne.

Pour autant, dire que les Bats sont prêts pour le championnat, c'est aller vite en besogne. D'une part parce que tout n'a pas été au point lors de cette dernière sortie de préparation, il reste encore du travail, beaucoup de travail. D'autre part parce que les Imériens perdent pas mal d'énergie à voyager de patinoire en patinoire pour s'entraîner sans pouvoir prendre leurs marques dans un domicile qui peine à s'ouvrir à eux.

Le HC Saint-Imier évoluera six fois à l'extérieur sans pouvoir s'entraîner intra-muros. Un début de saison bien compliqué qu'il faudra donc gérer, sans

parler de toute la pyramide, soit 120 à 140 joueurs et joueuses qui, à défaut de patiner, piétinent d'impatience.

Les filles ont déjà repris la compétition à Schaffhouse dans le cadre de la Coupe suisse, un match qui aurait dû se jouer à domicile le 29 septembre. La première équipe entrera dans le vif du sujet ce samedi à Adelboden.

On ajoutera que les abonnements de saison sont en vente auprès des joueurs avec un premier match agendé au 20 octobre où Saint-Imier devrait recevoir Villars. | gde

Samedi 22 septembre
20h15: Adelboden – St-L. (championnat)

Vendredi 23 novembre
Soirée de soutien du HC Saint-Imier
Apéritif 18h30, repas dès 20h

SOCIÉTÉ DE TIR PLAGNE

Programme à venir et félicitations à Ilaria

En ce qui concerne le programme, nous aurons encore trois séances d'entraînement les mercredi soirs 19 septembre, 26 septembre et 3 octobre lors desquels vous pourrez tirer les 12 coups, le tir Canada et le tir au cochon.

Ensuite, toutes nos félicitations vont à Ilaria Sartori pour avoir réussi ses examens en vue de l'obtention de la maturité par la difficile voie de la passerelle. Avec cette maturité en poche, toutes les perspectives professionnelles lui sont désormais ouvertes. Félicitations et bonne route Ilaria!

Programme
Samedi 29 septembre
Sortie à Oberözn
pour le tir de la Haute-Argovie

Samedi 6 octobre
Finale FJT-AJBST
à Malleray

Dimanche 14 octobre
Tir fondue

20, 21 et 28 octobre
Tir des Moines à Sornetan

Samedi 3 novembre
Loto au bâtiment communal
de Plagne

VCT

Vendredi 21 septembre
D 3° I. 20h45, CIP: Tram. – Mtfaucon GS
H 3° I. 20h45, Marelle: Tram. – Courfaivre

Samedi 22 septembre
D M19 14h, ECCG: Rossemais. – Tram.

Lundi 24 septembre
D M19 18h45, CIP: Tramelan – Porren.

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

ARMES-RÉUNIES COURTELARY

Champion cantonal bernois des JT



De gauche à droite: Cudré-Mauroux Claude (coach), Cudré-Mauroux Colin, Montanaro Jordan et Poulin Ewan

Le samedi 15 septembre est une nouvelle date à graver dans les annales de notre société. Cette magnifique journée a commencé par le tir de la relève bernoise où deux de nos jeunes étaient qualifiés.

En catégorie A (arme de sport), Romain Carrel a terminé au quatrième rang avec 137 pts. En catégorie D (fass 90), Colin Cudré-Mauroux a terminé au dix-huitième rang avec 135 pts. Bravo à tous les deux, seuls représentants du Jura bernois.

L'après-midi, c'était au tour du championnat cantonal des jeunes tireurs où l'on retrouvait les 140 meilleurs représentants du canton. Trois de nos jeunes tireurs étaient qualifiés: Jordan Montanaro et Ewan Poulin pour qui c'était la première finale à ce niveau et Colin Cudré-Mauroux, qui participait à sa troisième finale cantonale.

Une première place sur le podium

C'est en cet après-midi du 15 septembre que Colin Cudré-Mauroux a réussi un exploit colossal, celui de battre tous les concurrents du canton. Le Jura bernois attendait ce moment depuis 1990, celui où un Welsche parviendrait à battre les Suisses-allemands. A souligner que Colin n'était plus tellement en confiance car il venait de faire un résultat de 73 pts sur 100 au tir bernois; visiblement un problème de

fusil. Pour l'après-midi, il a donc emprunté le fusil de son frère.

Après les dix premiers coups du concours, il comptait 96 pts (6 x 10 et 4 x 9). Le jeune tireur avait du mal à lâcher les



Cudré-Mauroux Colin
Champion Cantonal 2018

cinquante coups de la série. Il prit bien une minute entière avant de commencer. Calme, il a réalisé une série de 46 pts sur 50. Nous avons d'abord pensé qu'il pourrait ainsi éventuellement grimper sur le podium mais après quelques instant, Valentin Villoz (futur chef des JT du Jura bernois) est venu nous informer que Colin était classé à la pre-

mière place. Il restait quelques concurrents après lui, mais aucun ne parvint à le dépasser. Une belle journée donc qui restera longtemps dans les mémoires!

Un grand merci aux copains de Plagne qui nous ont très bien soutenus et bravo à tous ces jeunes qui sont l'avenir de nos sociétés. Nous souhaitons une bonne chance à nos trois juniors (Nicolas, Dimitri et Thibaut) qui participeront ce samedi à la Finale suisse de groupe. | cc-m

- 1. Cudré-Mauroux Colin (Courte.) 142 pts
- 16. Gigandet Valentin (Petit-Val) 137
- 29. Gobet Quentin (Plagne) 135
- 76. Montanaro Jordan (Courtelary) 130
- 124. Poulin Ewan 119
- 140. Bögli Mickhaël (Tramelan) 100

FC PLAGNE

Le championnat continue

Après un week-end de repos, le FC Plagne reçoit ce dimanche 23 septembre le FC Bosnjak à 10h15. Au menu d'après match, osso bucco préparé par Riquet.

Dimanche 23 septembre
10h15: Plagne – Bosnjak

Réclame

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Course des 10 Bornes, c'est parti!

C'est le top départ pour les inscriptions aux 10 Bornes de Courtelary. Dans un mois, le 27 octobre, nous donnerons le départ de notre 49^e inébranlable et emblématique Course des 10 Bornes. Dernière étape du Trophée jurassien, de nombreux athlètes seront là pour se disputer la première place, mais cette compétition est

aussi un bon moyen de se dépenser en famille avec notre course parents-enfants ainsi que les différentes distances adaptées à toutes les catégories.

Aux plus sportifs d'entre vous, de tous âges et horizons, venez nous rejoindre pour partager votre bonne humeur et votre transpiration! Les plus

flemmards seront quant à eux chouchoutés et pourront se rafraîchir avec de délicieux breuvages aux délicates amertumes houblonnées, ou autre! Vous l'aurez compris: toutes et tous êtes conviés en cette journée du 27 octobre. N'hésitez pas à vous inscrire sur www.cacourtelary.ch, sous la rubrique 10 Bornes. | rb



Crédit photo: Damien Carnal

PRO SENECTUTE 032 886 83 80

BIEN-ÊTRE

Tai Chi à Malleray!

Venez découvrir cette discipline et apprendre des mouvements qui vous apporteront bien-être et plaisir. Les cours se déroulent au Club de Kung-Fu de L'Orval, rue du Pont 8 à Malleray les vendredis de 14h à 15h. Intervenant: Julien Waber. Renseignements et inscriptions: 032 886 83 86.

DANSE

Reprise des cours à Grandval

Dancez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre, mais aussi la mémoire et en partageant avec d'autres ces moments de convivialité!

Grandval: vendredi 21 septembre à 14h à la salle de paroisse.



Notre don en bonnes mains.

Avec le label de qualité Zewo, vous avez la certitude que votre don est utile et efficace.

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Deuxième succès en championnat

En accueillant Auvernier dans son antre, le FC Saint-Imier pouvait paraître favori dans cette confrontation et se devait de l'emporter. Sur le fond, la mission est accomplie pour les Imériens, sur la forme ce n'est pas encore la panacée. Si le score laisse à penser que le succès des jaunes et noirs a été aisé, il n'en est rien.

dans le milieu du classement, à trois encablures des leaders d'un championnat où tout est encore bien serré. Vaincre sans luisance permet de travailler dans la sérénité afin de gommer les erreurs du moment.

La seconde gagne plus aisément

Ce n'est que dans les quatre dernières minutes du temps réglementaire que Pedro Da Silva a donné l'avantage à ses couleurs. D'abord par une jolie réussite (86°), puis créant un autogoal sur corner (88°) pour assurer une victoire bien difficile à obtenir. Il n'en reste pas moins que ce sont trois points de plus bienvenus qui tombent dans l'escarcelle du néo-promu.

A Sonvilier, les hommes de Manuel Magalhaes l'ont facilement emporté face à la seconde formation des Bois qui comptabilisait le même nombre de points avant la rencontre.

Cet état de fait, laissait à penser que le match aurait pu être bien plus serré. Or il n'en fut rien, les Erguéliens menaient déjà de deux filets à l'heure du thé. Certes, ce score n'assurait pas le suc-

cess aux joueurs locaux car un éventuel but des Jurassiens aurait pu rendre fébrile la formation du terrain du Stand. Mais cinq minutes seulement après la reprise, Mahmut Sarac triplait la mise, du coup le retour des visiteurs devenait plus improbable.

Même s'ils ont sauvé l'honneur à quinze minutes du dernier coup de sifflet, Paco Defrancesco a fait en sorte de laisser Les Bois à une distance respectable. | gde

Programme

Samedi 22 septembre
 17h30, Pierre à Bot: Neuch. II – St-I. I
 17h30: Corc.-Common. II – St-I. II (Sonvi.)
 JD 10h: Erg. St-I. III – Comète-Peseux
 JD 11h: Cor.-Cormond. – Erg. St-I. I
 JD 11h30: Landeron – Erg. St-Imier II
 JC 13h: Littoral Colombier – Erg. St-I. II
 JC 14h: Erguël Saint-Imier I – VDR

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Ils sont là, les trois premiers points !

Elle est là, enfin! Une belle victoire du FCC qui s'est enfin mis en mode conquérant. Tout n'a pas été parfait mais au niveau volonté, on était proche de la perfection.

Une équipe complétée de juniors qui avaient faim de jeu avec un onze de base solide tout au long du match et voilà les trois premiers points engendrés.

Une nouvelle fois, Mühlheim dans les buts a livré une partie démentielle et dégoûté son adversaire du soir. Il s'agit maintenant de poursuivre sur cette lancée avec la venue du CS Belprahon à la Praye samedi. Courtelary devra malheureusement encore se passer de plusieurs cadres mais la victoire de la semaine passée motivera toute la troupe. Tous au stade!

Samedi 22 septembre
 JE 11h: FCC – Franches-Montagnes
 1^{re} 16h30: FCC – CS Belprahon
 JA 17h: Azzurri Bienne – FCC

Dimanche 23 septembre
 JB 13h: SR Delémont – FCC
 Filles 14h: SR Delémont – FCC



FCC – FC Courtetelle, de gauche à droite: Jonathan Richard, Stanislas Girardin, Frédéric Mühlheim, Fabio Zerbini, Ludovic Pauli, Nicolas Boillat

Présentation joueurs 1^{re}



NOM PRÉNOM	WAGNIÈRE JONATHAN	OLIVES SÉBASTIEN	GIRARDIER DANY	GIRARDIN STANISLAS	PAULI LOÏC
ÂGE	27	33	30	22	?
POSTE	Défenseur	Attaque ou défense	Milieu défensif	Ailier gauche	Attaquant
NUMÉRO	14	4	16	8	11
SURNOM	Jo	Veves	-	Stanimal, Bigouds	Lolo
REPAS PRÉFÉRÉ?	Chinoise de chasse	Raclette	Filets de bœuf	La soupe populaire	Gratin de côtes de bettes de ma maman
SI TU GAGNAIS AU LOTO, TU FERAIS QUOI?	Offrir de belles choses à ma famille, mes potes et même Sylvain	Mettre bien la famille, des dons au FCC et à mon ancien club et ouvrir un refuge pour les chiens	Voyage et faire profiter ma famille	Investir dans la chirurgie esthétique pour certains joueurs. Rien qu'au niveau du nez, un me coûtera cher	Aider ma famille et voyager
DÉFAUT?	Mes jeux de mots	Déteste perdre	Je n'en ai pas	Mon manque de sérieux	Râleur
SUR QUOI L'ÉQUIPE DOIT-ELLE S'AMÉLIORER?	La combativité	Intelligence de jeu et la bonne agressivité	Un tout, on est limité	Notre gardien, il se prend pour Buffon mais à part rester sur sa ligne...	Jouer le match à fond
CE QUI TE PLAÎT DANS L'ÉQUIPE?	L'ambiance	L'ambiance	Ambiance incroyable à tous les niveaux	On n'est pas une équipe de foot ordinaire, mais une bande d'amis ayant un peu de ballon à défaut d'avoir de la bouteille	Ambiance et on s'y sent comme à la maison
QUEL COÉQUIPIER A LE PLUS DE MIMIQUES?	Boillat, venez le voir jouer, vous comprendrez #neymar	Dylan Vuitel, il se prend un coup, il secoue la tête et dit: «Nom de D...»	Marco Torreggiani et sa crème beauté	Loïc Pauli, il court toujours avec le sourire comme un enfant à Euro Disney	Dylan Vuitel, il reçoit un simple coup mais en rajoute
QUEL COÉQUIPIER N'EST PAS FAIT COMME LES AUTRES?	Dylan Vuitel, condition physique 100%, hygiène de vie 0,0%	Ludovic Pauli, il baisse jamais les bras	Fabrizio Paladino, pieds en or mais tout le reste en mousse	Idem que ma réponse ci-dessus	Jonathan Wagnière, il est parfait
QUEL COÉQUIPIER A LE PIRE CARACTÈRE?	Ken et Fabi	Aucun	Fabrizio Paladino	Nicolas Boillat, si pas de brassard de capitaine...	Fabrizio Paladino
QUEL COÉQUIPIER ÉCRIT LE PLUS MAL?	Marc et Marco	Marc Tschannen	Fabrizio Paladino	Virgile Berthoud, il prend des cours d'anglais, il ferait mieux de maîtriser un tant soit peu le français avant	Fabrizio Paladino
QUELLE CÉLÉBRITÉ AIMERAIS-TU VOIR AU FCC?	Don Diablo pour mixer à nos soirées	Zidane et un autre français dans le club	Shaqiri pour m'apprendre à faire des ombres chinoises	On a déjà Romain Spaetig qui rivalise avec les plus grands	Alex Frei pour qu'il marque des buts
QUE MANQUE-T-IL AU CLUB?	Une muselière pour Jonathan Richard et sa grande... faculté à l'avoir toujours ouverte	Un vrai terrain d'entraînement	Un terrain d'entraînement digne de ce nom	Aucune idée, prendre Pirlo comme ça Pomodoro alias Marco Torreggiani arrêterait de nous fatiguer avec son même talent. Mais c'est la beauté alors on lui pardonne.	Un éclairage et un vrai terrain d'entraînement
POURQUOI ON S'Y SENT BIEN?	Les amis, les supporters, les repas	Les bénévoles qui l'entourent	Ambiance, souper, supporters présents. FCC plus qu'un club, une passion (non je déconne).	Je crois qu'on a tout ce qu'il nous faut et c'est pour toutes ces raisons citées que je me sens bien ici	Ambiance, potes, on intègre vite les nouveaux

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Deux victoires

Les seniors ont enregistré une belle victoire en s'imposant à Tavannes sur la marque de 1-3. Le score était acquis en première mi-temps et après la pause, malgré une domination adverse, le résultat n'a plus évolué. Une deuxième victoire consécutive sur le score de 4-1 a été remportée par Saint-Imier II (Sonvilier) contre la seconde équipe des Bois.

Vendredi 21 septembre
 Sen. 19h30: Sonvilier – Reconviiler

Samedi 22 septembre
 JE 10h: Erguël Sonvilier I – VDR II
 JE 10h: Le Parc I – Erguël Sonvilier II
 JB 14h: Erguël Sonvilier – VDR III
 19h30: Corcelles-Cormondrèche II – Saint-Imier II (Sonvilier)

Mercredi 26 septembre
 JB 19h: Erguël Sonvilier – Le Parc

UNION SPORTIVE VILLERET

Week-end rempli de succès

Samedi dernier, Villeret accueillait Floria pour son deuxième match à domicile. La tâche s'annonçait difficile pour l'US car leur adversaire du jour pointait au 3^e rang. Villeret montra de belles choses dès le coup d'envoi et trouvait déjà la faille au quart d'heure grâce à David Schwendimann.

Florian Kämpf au coaching, ont démontré qu'ils pouvaient rivaliser avec des équipes du haut du tableau. Il faudra donc confirmer ce bon résultat demain. Dimanche matin, les juniors A ont également remporté leur premier match de la saison. Au terme d'une rencontre engagée, parfois trop, les protégés de Quentin Gigandet ont battu Couvet sur le score de 2-1. A eux aussi de confirmer ce résultat dimanche après-midi.

Les visiteurs réagirent dans la foulée pour l'égalisation mais Villeret, par l'intermédiaire de Noah Herrli et Marc Hidalgo, prit deux longueurs d'avance après la demi-heure. Alors qu'on pensait arriver à la pause sur le score de 3-1, Chaux-de-Fonds inscrivit le 3-2 d'une belle frappe enroulée juste avant la mi-temps.

L'US Villeret remercie les généreux donateurs suivants pour les ballons de match: Bachmann Café, Kämpf Fournitures Laitières et Ivo Voigt. Un grand merci également à la métairie de Meuringue, qui a offert les grillades après le match de samedi!

Peu après le thé, Adil Jsedig, inspiré, tenta un retourné acrobatique à l'entrée des seize mètres. C'est sur ce magnifique geste que tomba le 4-2! De quoi ravir les nombreux spectateurs présents au bord de la Suze. On pensait alors que Villeret avait assommé son adversaire en reprenant deux buts d'avance. C'était sans compter sur la persévérance des visiteurs qui, à la suite de deux ballons arrêtés, ont réussi à revenir au score.

Souper de soutien

Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour le repas de soutien du samedi 17 novembre à la halle de gymnastique de Villeret. Au programme: soirée valaisanne avec le roi de la raclette Eddy Baillifard et avec la présence exceptionnelle durant la soirée de Roland Collombin, médaillé olympique en 1972 à Sapporo. Bar et animations seront également mis en place pour vous faire passer une soirée mémorable! Inscriptions au 079 367 53 39.

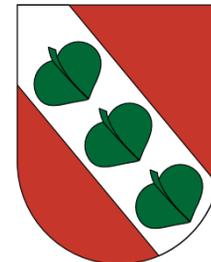
Dans les dernières minutes, Manu Zimmermann a obtenu un coup franc aux abords de la surface de réparation. Adil Jsedig posa le ballon et donna la victoire à son équipe sur un ballon bien travaillé. Score final 5-4 pour ce match complètement fou.

Samedi 22 septembre
 4^e I. 20h, P.-à-Bot: Espagnol NE – Villeret

Malgré une équipe remaniée, les gars d'Alex Zumwald, joueur pour l'occasion et bien aidé par

Dimanche 23 septembre
 JA 14h30: Villeret – Coffrane

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District

Assemblée du Syndicat des Paroisses réformées de l'Erguël

Lundi 22 octobre 2018, 20h,
cure de Saint-Imier

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Accueil.
2. Méditation.
3. Election d'un scrutateur.
4. PV de l'assemblée des délégués du 19 mars 2018.
5. Plan des cultes 2019, présentation et adoption.
6. Votation pour la constitution d'une nouvelle commission permanente et décisionnelle d'aumônerie des homes.
7. Salarisation du poste de président du CS, présentation et adoption.
8. Budget 2019 et rapport préliminaire, présentation et adoption.
9. Evénements Hé! Sens!, bilan et suite.
10. Démission-élection au sein du Conseil du Syndicat.
11. Info concernant les postes pastoraux du Syndicat.
12. Info du conseil.
13. Info des commissions.
14. Divers.

Cette assemblée se conclura par une verrée à laquelle chacun est cordialement invité!

*Le conseil du Syndicat
des paroisses de l'Erguël*

SYNDICAT POUR L'EPURATION DES EAUX
USEES DE LA REGION DES GORGES

Convocation à l'Assemblée des délégués

Conformément au règlement d'organisation du SEGO, les délégués sont convoqués à l'Assemblée des délégués qui aura lieu le:

Mardi 23 octobre 2018, 19h
Commune municipale d'Orvin
Salle du conseil municipal

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Acceptation du procès-verbal du 23 mai 2018.
3. Budget 2019.
4. Présidence 2019.
5. Divers.

*Au nom du Syndicat SEGO
Le Comité Segó*

SYNDICAT DES COMMUNES
POUR UNE STATION D'EPURATION DES EAUX
USÉES DU BAS-VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée des délégués

Mercredi 24 octobre 2018, 20h,
petite salle de la halle polyvalente
de Cormoret, Vieille-Route 4, Cormoret

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée du 6 juin 2018
2. Rapport du Président
3. Présentation et approbation du budget 2019
4. Dossiers/projets en cours et fonctionnement de la STEP
5. Divers

SEBV

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H

Cortébert

Elections municipales ordinaires

Les citoyennes et citoyens habilités à voter en matière communale sont convoqués le dimanche 25 novembre 2018 pour procéder, par le système des urnes, à l'élection des autorités municipales pour une nouvelle période (2019 – 2022), à savoir:

1. d'après le principe du vote majoritaire
 - du maire/de la mairesse
2. d'après le principe du vote proportionnel
 - de 4 conseillers municipaux/conseillères municipales
 - de 3 membres de la commission de vérification des comptes
 - de 6 membres de la commission de l'école primaire

Ouverture du scrutin

Bureau de vote: le 25 novembre 2018 de 11 h à 12 h à l'école primaire.

Par correspondance: les enveloppes de vote peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de la commune jusqu'au samedi 24 novembre 2018 à 18 h.

Un deuxième tour de scrutin pour l'élection d'après le principe du vote majoritaire aura lieu le dimanche 9 décembre 2018 aux mêmes heures et dans les mêmes locaux, sans autre parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les élections se feront en application des dispositions du « Règlement concernant les élections et les votations aux urnes » qui prévoit notamment ce qu'il suit:

Les listes de candidat(e)s peuvent être déposées auprès du secrétariat communal jusqu'au 38^e jour avant le scrutin, à savoir le 18 octobre 2018 à midi. Chaque liste doit être signée par au moins 10 électeurs/électrices. Les candidat(e)s ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils/elles se trouvent. Les électeurs/électrices ne peuvent pas signer plus qu'une liste de candidat(e)s. Ils/elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Les listes de candidat(e)s doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidat(e)s. Chaque liste doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Elle ne doit pas non plus contenir plus de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Pour les élections au système proportionnel, chaque nom ne peut figurer plus de deux fois sur la liste.

Les premier(ère)s signataires de la liste, ou s'ils/elles sont empêchés, les deuxièmes ont le statut de mandataires auprès des organes communaux. Les mandataires ont le droit et l'obligation de donner toutes les indications nécessaires à la mise au point de leur liste.

Conformément aux articles 40 et 50 RCOE, les élections auront lieu tacitement si le nombre des candidat(e)s n'excède pas celui des postes à pourvoir.

Lorsqu'aucune liste de candidat(e)s n'a été déposée ou qu'il n'y a pas assez de candidatures, les électeurs/électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible pour tous les sièges qui ne sont pas déjà pourvus par une élection tacite. Sont élues les personnes qui recueillent le plus de voix.

Cortébert, le 21 septembre 2018

Le Conseil municipal

La Ferrière

Avis de construction

Requérant: Madame et Monsieur Laure et Félix Ullmann, rue Fritz-Marchand 11, 2615 Sonvillier.
Auteur du projet: Edifice LF Sàrl, Charpente Menuiserie, Au Saigat 35k, 2333 La Ferrière.
Projet: construction d'une villa familiale en ossature bois avec garage, au lieu-dit «Vers l'Eglise», bâtiment 23, parcelle 451.
Zone: A planification obligatoire (plan et règlement de quartier).



Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton armé; construction portante: parois: structure bois; plafonds: dalle bois; façades: panneaux crépis, couleur: jaune pâle; toit: deux pans, inclinaison 35°, matériel: tuiles terre cuites, couleur: terre cuite.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 21 octobre 2018. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 21 septembre 2018

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: M^{me} et M. Paula et Pedro Santos, Vers l'Eglise 19, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Espace Plans Sàrl, Vers l'Eglise 15, 2333 La Ferrière.

Projet: Construction d'un garage, au lieu-dit «Vers l'Eglise», bâtiment 19a, parcelle 449.

Zone: A planification obligatoire (plan et règlement de quartier).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton; construction portante: étayage: brique ciment; plafond: béton apparent; façades: brique ciment; toit: un pan, inclinaison 1.5 %, matériel: béton étanchéité, couleur: gris.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 21 octobre 2018. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 21 septembre 2018

Le Secrétariat municipal

Orvin

Avis de construction

Requérant: Madame et Monsieur Laure Allisson-Devaux et Gabriel Allisson, L'Eaubelle 39, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Wermuth & Partner Architekten GmbH, Bonstettenstrasse 6b, 3012 Bern.

Propriétaire foncier: Madame et Monsieur Laure Allisson-Devaux et Gabriel Allisson, L'Eaubelle 39, 2534 Orvin.

Projet: agrandissement d'une villa au lieu-dit «L'Eaubelle» N° 39, sur la parcelle N° 2257, en zone d'habitation à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 14 octobre 2018 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 14 septembre 2018

Secrétariat municipal

Péry-La Heutte

Elections communales par l'Assemblée municipale ordinaire du 3 décembre 2018

Lors de la prochaine assemblée municipale du 3 décembre 2018, les citoyennes et citoyens avant le droit de vote en matière communale

sont convoqués pour procéder aux élections suivantes:

1. du/de la président/e de l'Assemblée municipale
2. du/de la vice-président/e de l'Assemblée municipale
3. du/de la secrétaire de l'Assemblée municipale

Président/e de l'Assemblée municipale

Pour la présidence de l'Assemblée municipale, M. Philippe Drompt a terminé sa première période de 4 ans. Il ne désire plus se représenter pour une nouvelle période. De ce fait, le poste de président/e de l'Assemblée municipale est à repourvoir pour la nouvelle période de législature.

Vice-président/e de l'Assemblée municipale

Pour la vice-présidence de l'Assemblée municipale, M. Walter Hofer a émis son désir de renoncer à ce mandat. De ce fait, le poste de vice-président/e de l'assemblée municipale est à repourvoir pour la nouvelle période de législature.

Secrétaire de l'Assemblée municipale

Pour le secrétariat de l'Assemblée municipale, M^{me} Aurélie Hadorn a émis son désir de renoncer à ce mandat. De ce fait, le poste de secrétaire de l'assemblée municipale est à repourvoir pour la nouvelle période de législature.

Dépôt des listes

Les listes de candidatures, munie d'au moins 10 signatures d'ayants droit au vote en matière communale, en plus de la signature obligatoire des candidats, doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au vendredi 2 novembre 2018, 12h. Les listes y relatives sont à disposition au secrétariat municipal.

Péry, le 14 septembre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: M. Fabio Scovino, rue du Monnet 34, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: M. Fabio Scovino, rue du Monnet 34, 2603 Péry.

Auteur du projet: M-Piscine Sàrl, rue de Grandcour 65, 1530 Payerne.

Projet de construction: installation d'une piscine chauffée extérieure. rue du Monnet 34, 2603 Péry, parcelle N° 1015, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: installation d'une piscine en béton chauffée de 10 m x 4 m avec une pompe à chaleur. Profondeur de 1.50 m.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 octobre 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 14 septembre 2018

Le Conseil municipal

Réclame

Des haricots?



Le handicap visuel fait de chaque jour un défi. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est là.
sbv-fsa.ch



Compte pour
les dons 10-2019-4

Renan



Approbations

Règlement sur le financement spécial relatif à la taxe de séjour

L'assemblée municipale du 19 juin 2018 a adopté le règlement sur le financement spécial relatif à la taxe de séjour de la commune de Renan. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre en vigueur rétroactivement le 1^{er} janvier 2018.

Règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine financier et administratif

L'assemblée municipale du 19 juin 2018 a adopté le règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des immeubles du patrimoine financier et administratif de la commune de Renan. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre en vigueur rétroactivement le 1^{er} janvier 2018.

Règlement sur le financement spécial relatif à la réserve d'exploitation forestière

L'assemblée municipale du 19 juin 2018 a adopté le règlement sur le financement spécial relatif à la réserve d'exploitation forestière de la commune de Renan. Aucun recours n'ayant été formé à son encontre, dans le délai imparti, il entre en vigueur rétroactivement le 1^{er} janvier 2018.

Renan, le 18 septembre 2018

Le Conseil municipal

Romont



Avis de construction

Requérante: Jana Grossenbacher, rue du Quart Derrière 26, 2538 Romont.
Auteur du projet: SOS Réparations, Walter Läderach, Les Molez 10, 2732 Reconvilier.
Propriétaire foncier: idem requérante.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau et aménagement d'une place de parc sur le côté sud-ouest du bâtiment N° 26.
Emplacement: parcelle N° 900, Zone H2, rue du Quart Derrière 26, 2538 Romont.
Dérogation requise: art. 80 LR.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 14 septembre 2018

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 18-50

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Hoirie Boillat par Francis Boillat, Chemin du Scheuren 9, 2504 Biel/Bienne.
Auteur du projet: R. Isler et P. Augsburg, Mont-Soleil 33, 2610 Mont-Soleil.
Adresse du projet: BF 935, Mont-Soleil 92, 2610 Mont-Soleil.
Description du projet: déplacement et mise en place d'une nouvelle installation de chauffage (changement d'agent énergétique) dans une écurie désaffectée (changement d'affectation).
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: ZA.
Dérogations: art. 24 LAT.
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégés: –
Dépôt public: du 14 septembre au 14 octobre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 septembre 2018

Le chef du service d'urbanisme:
Nicolas Vuilleumier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Galvarex SA, rue Beau-Site 8, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier, Frederic Girardin, Architecte EPFL.
Emplacement: parcelle N° 598, au lieu-dit: «Rue de Beau Site 8a», commune de Saint-Imier.
Projet: changement d'affectation du garage sis à la limite de la parcelle N° 597 «Rue de Beau-Site 6» en surface de production avec local de stockage non chauffé, installation d'une chaudière à gaz, fermeture de la façade Nord avec aménagement d'une nouvelle porte et d'une fenêtre + création de 6 fenêtres en façades Sud et Est.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: M2 et C3c.
Dérogations: art. 64 OC et 10 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 octobre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 septembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: M^{me} Elodie Lévy Gerber et M. Vital Gerber, rue du Chalet 21, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Agrion SA, Route de Goumoens 1, 2376 Eclagnens.
Emplacements: parcelles N°s 2199 et 3482, aux lieux-dits: «Chalet 10, 21 et 21a», commune de Tramelan.
Projet: remplacement du poulailler existant en abri ouvert pour 3 chevaux y compris roulotte à fumier couverte et aire de sortie en grave calcaire; création d'une porte dans le bâtiment existant N° 21a (parcelle N° 2199 – Chalet 21/21a) + construction d'un manège pour 3 chevaux: carré de sable partiellement couvert pour pratique de thérapie avec le cheval et loisirs avec accès et places de stationnement en grave calcaire et aménagement de clôtures (parcelle 3482 – Chalet 10).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: H2 (parc. N° 2199 / Chalet 21/21a) et M2 (parc. N° 3482 / Chalet 10).
Dérogations: art. 25 LCFo (parc. 2199), 80 LR, 211 (parc. 2199) et A152 RCC (parc. 2184).
Recensement architectural: bâtiments digne de conservation (parc. 2199).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 octobre 2018 inclusivement auprès des Services techniques de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 septembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant(s): M. Béguelin Jonas, Grand-Rue 34, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Arc Architecture sàrl, M. Patrick Cuenin, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.
Projet: exhaussement et agrandissement du couvert existant (32b), création d'un couvert à l'arrière du bâtiment 36) et remblayage sur parcelle N° 1317. Parcelle n° 401, 329 et 1317, zone SBT / H2.
Emplacement: Grand-Rue 32b, 2720 Tramelan.
Dimensions: Selon plans déposés.
Fondations: béton; Construction portante: bois; Toiture: plate, inclinaison 6%, revêtement: tôle acier, couleur brun.
Recensement architectural: bâtiment: digne de conservation, objet C.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 21 septembre au 22 octobre 2018.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 21 septembre 2018

Commune de Tramelan

Canton de Berne



CAISSE DE COMPENSATION DU CANTON DE BERNE

Votre droit aux prestations complémentaires à l'AVS/AI

Les prestations complémentaires à l'AVS/AI viennent en aide pour couvrir les besoins minimums vitaux. Les frais de maladie et d'invalidité peuvent par ailleurs être remboursés. Dans le canton de Berne, les prestations complémentaires sont versées par la Caisse de compensation du canton de Berne.

Qui peut percevoir des prestations complémentaires ?

- Ont droit à des prestations complémentaires (PC) les personnes qui
- touchent une rente AVS, une rente AI, une allocation pour impotent de l'AI ou une indemnité journalière de l'AI pendant six mois au moins,
 - ont leur domicile et leur résidence habituelle en Suisse et
 - sont de nationalité suisse ou d'un pays membre de l'UE/AELE, ou si elles sont étrangères, vivent en Suisse de manière ininterrompue depuis dix ans au moins. Pour les réfugiés et les apatrides, ce délai est de cinq ans.

Où la demande de prestations complémentaires peut-elle être déposée ?

Les personnes qui désirent demander des prestations complémentaires doivent remettre un formulaire de demande à l'agence AVS de leur commune de domicile.

Quelles sont les indications qui doivent être fournies à l'occasion de la demande de PC ?

Dans le cadre des mesures d'instruction individuelles en vue d'obtenir des prestations complémentaires, il faut fournir tous les renseignements au sujet des conditions de revenu et de fortune. En font également partie les renseignements au sujet des revenus et des valeurs patrimoniales à l'étranger.

À combien se montent les prestations complémentaires ?

Le montant des prestations complémentaires est individuel, et il est déterminé en procédant à une comparaison entre les revenus et les dépenses. Si les dépenses dépassent les revenus, la personne concernée a en principe droit à des PC.

Quelles sont les dépenses reconnues ?

Pour les personnes qui vivent à domicile, les principales dépenses reconnues sont un montant fixe destiné à la couverture des besoins vitaux et un montant maximal pour le loyer de leur logement.

Pour les personnes qui vivent en permanence ou pour une longue durée dans un home ou dans un hôpital, les montants pris en compte sont la taxe journalière et un montant forfaitaire pour les dépenses personnelles.

Il est par ailleurs pris en compte pour toutes les personnes un montant forfaitaire pour l'assu-

rance obligatoire des soins en cas de maladie appelé « prime moyenne ».

Quels sont les revenus pris en compte ?

Font partie des principaux revenus tous ceux provenant de rentes, les éventuels revenus d'activité lucrative, les revenus de la fortune, les allocations familiales et les contributions d'entretien relevant du droit de la famille.

Quels frais de maladie et d'invalidité sont remboursés ?

Si les conditions permettant de percevoir des PC sont remplies, il est également possible de se faire rembourser des frais de maladie et d'invalidité. Sont notamment remboursés les traitements dentaires, les frais de soin, d'aide, d'assistance et de moyens auxiliaires ainsi que la participation aux coûts de l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (franchise et quote-part).

Les bénéficiaires de PC sont-ils exonérés de la redevance radio/TV ?

Les personnes qui perçoivent des PC ne doivent pas payer la redevance radio/télévision. Elles peuvent se faire exonérer de leur obligation de payer la redevance auprès de l'organe de perception de la redevance radio/télévision.

Autres informations

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet www.akbern.ch. Vous pouvez également obtenir des informations gratuitement ainsi que tous les formulaires officiels et mémentos auprès des agences AVS.

*Caisse de compensation du canton de Berne
Etat 2018*

CONTRÔLE EXTRAORDINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE DE THORBERG

Pas d'irrégularités

Le contrôle extraordinaire de l'établissement pénitentiaire de Thorberg demandé par la Commission des finances du Grand Conseil ne relève aucune irrégularité et confirme que la législation sur le personnel a été respectée. La Direction de la police et des affaires militaires mettra en œuvre les recommandations émises par le Contrôle des finances en vue d'améliorer la culture d'entreprise, les méthodes de conduite et la surveillance exercée par l'Office de l'exécution judiciaire.

L'examen extraordinaire du Contrôle des finances arrive à la conclusion que la législation sur le personnel a été respectée dans l'établissement pénitentiaire de Thorberg et que les conséquences de la réorganisation, comme les fluctuations de personnel ou l'absentéisme par exemple, sont restées dans les limites habituelles. Par ailleurs, aucun incident majeur n'a été déploré pour ce qui est de la sécurité. Le Contrôle des finances recommande néanmoins des mesures afin d'améliorer la culture d'entreprise, les méthodes de conduite et la surveillance exercée par l'Office de l'exécution judiciaire.

Ces recommandations du Contrôle des finances confirment en grande partie les résultats d'une analyse succincte de la Direction de la police et des affaires militaires (POM). Le Contrôle des finances se félicite expressément des mandats et des mesures initiés par le directeur de la POM en juillet déjà pour revoir la structure organisationnelle et il les juge « efficaces ». Les travaux menés afin d'optimiser l'organisation de l'office seront donc poursuivis et intensifiés, en tenant compte des résultats du contrôle extraordinaire.

Une cellule instituée par la POM examine, avec un soutien externe, les structures de l'office ainsi que ses processus de conduite, de pilotage et de surveillance. Elle soumettra des propositions d'optimisation supplémentaires au directeur de la police et des affaires militaires. Les optimisations seront arrêtées de préférence avec la nouvelle direction de l'Office. Par ailleurs, des mesures seront élaborées pour améliorer la culture d'entreprise de l'établissement pénitentiaire de Thorberg dans le cadre du processus de gestion du changement encore en cours. La mise en œuvre de toutes ces mesures prendra six mois environ.

*Direction de la police
et des affaires militaires*

Réclame



**Société suisse
de la sclérose
en plaques**

www.sclerose-en-plaques.ch